



HAL
open science

LES INTERACTIONS LANGAGIERES

Odile Camus

► **To cite this version:**

Odile Camus. LES INTERACTIONS LANGAGIERES. Jean-Pierre Pétard. Psychologie sociale, 1999, Psychologie sociale, 2 84291 195 4. hal-02527051

HAL Id: hal-02527051

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02527051>

Submitted on 3 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

6

LES INTERACTIONS LANGAGIERES

ODILE CAMUS - UNIVERSITÉ DE ROUEN

De même que les caractéristiques d'une progéniture ne se réduisent pas à l'assemblage de celles de ses géniteurs, les phénomènes psycho-sociaux sont le produit d'interactions. Le concept d'interaction en effet définit l'objet même de la psychologie sociale : concevoir de manière dynamique la relation de sujet à sujet dans leur rapport à l'environnement (Serge Moscovici), c'est admettre la détermination réciproque des trois pôles Ego-Alter-Objet, toute action engendrant une rétroaction. Plus précisément :

- si le sujet est « déterminé de l'extérieur » (perspective behavioriste), c'est par un environnement qu'il aura en partie construit, ce quel que soit le médiateur considéré de la relation (la perception elle-même, fondamentalement sélective, étant un processus actif) ; cette construction sera examinée ici sous l'angle de l'attribution de signification, activité essentiellement langagière.
- dans cette relation du sujet à l'objet, autrui s'inscrit nécessairement en tant que garant de l'extériorité de l'objet. En

d'autres termes, c'est sur le consensus social que se fonde l'objectivité. Ce consensus s'établit au moyen de la communication, et l'importance du paradigme théorique de l'influence sociale trouve ici sa justification : toute parole, pour le psychologue social, est persuasive, car faire partager sa propre vision du monde constitue un enjeu psychologique non négligeable - en fin de compte, c'est la construction du sujet lui-même qui est en cause.

L'interaction peut alors être définie comme processus socialement situé, impliquant au moins deux agents (Je et Tu) en relation dissymétrique potentiellement réversible ; de leur action réciproque résulte un objet aux caractéristiques propres, dont la co-construction s'accompagne d'une modification de la situation initiale, soit des agents eux-mêmes.

Si c'est « au moyen du langage » que se réalisent les interactions langagières, le langage ne saurait se réduire à un simple outil. Intimement lié à sa fonction première, la communication, il se construit dans et par elle, et s'il permet aussi (bien que très imparfaitement, on le verra) de décrire le monde et la pensée, c'est toujours à l'intérieur d'une situation de communication, que l'interlocuteur soit empiriquement présent ou idéalement construit.

Dans cette perspective, il est souvent utile de se tourner vers d'autres domaines que celui d'une psychologie sociale strictement circonscrite : la philosophie, lorsque la complexité de l'objet impose le recours à des concepts non opérationnalisés, mais aussi parce que le rapport du sujet à l'objet, au centre du questionnement épistémologique, est ici interrogé ; les sciences sociales, dans la mesure où le langage est un objet éminemment culturel (simultanément véhicule et producteur de culture) ; les sciences cognitives, pour leur apport fondamental sur la production et la compréhension des discours ; et bien entendu la

linguistique, par rapport à laquelle néanmoins il convient de situer l'approche psycho-socio-langagière, dont l'objet propre n'est pas la langue, système de signes formels susceptible d'être décrit indépendamment de son usage ; les contraintes linguistiques ne relèvent pas de la psychologie sociale, mais en revanche, l'appropriation de ce système de signes par des utilisateurs socialement inscrits et psychologiquement caractérisés, lesquels communiquent dans un certain but, est au centre de notre problématique.

Parce qu'interagir, c'est d'abord agir, on verra comment l'action langagière engage celui qui parle, et comment s'articulent sujet psychologique et sujet du discours. Sera examinée ensuite la relation à l'objet que le locuteur instaure par son discours. Enfin, parler c'est aussi agir sur le monde avec l'autre, en même temps qu'agir sur l'autre, ce qui fera l'objet de la dernière partie.

LECTURES CONSEILLÉES

(Les ouvrages les moins faciles d'accès pour l'étudiant en psychologie sont signalés par un astérisque.)

Ouvrages généraux :

BACHMANN, C., LINDENFELD J., SIMONIN J. (1981). *Langage et communications sociales*. Paris : Hatier.

CHABROL, C. (1994). *Discours du travail social et pragmatique*. Paris : PUF.*

CHARAUDEAU, P. (1983). *Langage et discours*. Paris : Hachette.*

CHARAUDEAU, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.

DUCROT, O., TODOROV, T. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.*

GHIGLIONE, R. *et Al.* (1986). *L'homme communiquant*. Paris : Armand Colin.

GOFFMAN, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit. (Edition originale (1967). *Interaction ritual*. New York : Anchor.)

Pour aller plus loin :

AUSTIN, J. L. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil. (Edition originale (1962). *How to do things with words*. Oxford University Press.)

BERRENDONNER, A., PARRET, H. (Eds.) (1990). *L'interaction communicative*. Berne : Peter Lang.*

CARON, J. (1983). *Les régulations du discours*. Paris : PUF.*

BLANCHET, A. (1991). *Dire et faire dire. L'entretien*. Paris : Armand Colin.*

GHIGLIONE, R., TROGNON A. (1993). *Où va la pragmatique ?* Grenoble : PUG.

Quelques bases utiles d'un point de vue spécifiquement cognitif :

CARON, J. (1989). *Précis de psycholinguistique*. Paris : PUF.

COIRIER, P., GAONAC'H, D., PASSERAULT, J. M. (1996). *Psycholinguistique textuelle (Approche cognitive de la compréhension et de la production des textes)*. Paris : Armand Colin.

KEKENBOSCH, C. (1994). *La mémoire et le langage*. Paris : Nathan.

SPERBER, D., WILSON, D. (1989). *La pertinence (Communication et cognition)*. Paris : Minuit. (Edition originale (1986). *Relevance (Communication and cognition)*. Oxford : Blackwell)*.

A

« QUI PARLE ? »

L'IDENTITÉ DU LOCUTEUR

Pour tout un chacun, « psychologue » quotidien dont les théories implicites fournissent une explication cognitivement satisfaisante et socialement conforme des conduites et des événements (*Cf.* chapitre 9), le sujet du discours est l'expression d'un sujet psychologique qui lui pré-existe. Mais ce qui va de soi pour le sens commun est justement source d'interrogation pour le psychologue social : dans quelle mesure la mise en scène langagière de Je, en tant qu'acte qui engage le sujet empirique, ne le construirait-elle pas en retour ?

1 DIRE, AGIR, ETRE

L'espace du discours et celui du réel ne sont ni parfaitement séparés, ni en miroir l'un de l'autre. La notion d'**acte de langage**, centrale pour appréhender leur articulation, invite à considérer la parole comme **engagement** du locuteur, lequel en parlant **signifie** nécessairement.

A/ SUJETS DU DISCOURS ET SUJETS PSYCHO-SOCIAUX

- **Espace situationnel et espace du dire**

Si la signification est définie comme propriété des signes linguistiques, elle ne s'inscrit pas dans le champ de la psychologie sociale ; ce « sens de **langue** » en effet relève plutôt d'une linguistique fondée sur le ***principe d'immanence***. Mais depuis les années 70, les sciences du langage ont développé un intérêt croissant pour un autre

aspect de leur objet complexe : le sens en tant que construction particulière par les interactants en situation de communication (« sens de discours » ou « de **parole** »). Distinguer ces deux aspects tout en les articulant suppose une approche pluri-disciplinaire pour constituer en objet scientifique le **langage**.

Langue, Parole, Langage. Au début de ce siècle, le linguiste Saussure (Ferdinand de (1916). *Cours de linguistique générale*. Rééd. : Paris : Payot.) proposait comme objet pour la linguistique : la **langue**, système de signes formels dont on peut décrire les règles de combinaison. Cet objet abstrait et collectif ne se confond pas avec sa mise en œuvre par des individus particuliers en situation de communication, mise en œuvre qui génère de la **parole**, objet concret et singulier. L'interaction langue x parole définit le **langage**, jugé « inconnaissable » par Saussure parce que non homogène.

C'est de signification langagière dont il sera question ici, signification à construire en situation par les partenaires de la communication, et issue d'une combinaison entre indices situationnels et signes linguistiques, initialement porteurs de sens virtuels (*Cf.* chapitre 5). De ce point de vue, les échanges langagiers sont insérés dans un double circuit de production (Charaudeau, 1983) : le circuit externe à la parole, espace situationnel, et le circuit interne à la parole, espace du dire. Par exemple, dans une situation de communication comme l'interview médiatique d'une personnalité politique, les caractéristiques psycho-sociales des partenaires en présence, en particulier leur **statut** : journaliste d'une part, homme politique de l'autre, et les **rôles** qui y sont associés : dans la situation, respectivement intervieweur et interviewé, exercent des contraintes sur les **rôles**

communicationnels susceptibles d'être adoptés par les interactants : ainsi, on attendra du journaliste un rôle de questionneur, et de l'homme politique un rôle de répondant, plutôt que l'inverse. Ces rôles communicationnels supposent des mises en scène discursives spécifiques ; par exemple, le discours du journaliste devrait être essentiellement focalisé sur son interlocuteur, focalisation traduite en langue notamment par la deuxième personne du pluriel (le vouvoiement étant contractuellement requis), tandis que l'interviewé devrait « parler de lui », notamment exprimer des opinions propres et donc utiliser fréquemment la première personne du singulier.

La notion de **contrat de communication** (*Cf.* chapitre 5) rend précisément compte de ces contraintes situationnelles s'exerçant sur la parole.

Dans ce double espace de signification agissent donc des **sujets communicant**, en même temps que se construisent d'eux des **images discursives** qu'ils s'approprient plus ou moins. Le sujet producteur d'un discours construit en parlant une image de destinataire de son discours ; son interlocuteur accepte ou non de s'y identifier, en même temps qu'il construit au cours de l'interprétation une image du locuteur, éventuellement différente de ce que le producteur voulait qu'elle fût. Production et interprétation sont à considérer simultanément, la signification émergeant de la rencontre de ces deux processus (*Cf. infra*, partie C).

<p>Sujets communicant, images discursives. Pour désigner commodément ces multiples entités, nous adopterons la terminologie de Patrick Charaudeau (<i>op. cit.</i>) : Je communicant (Jec) et Tu interprétant (Tui) définissent les sujets agissant, tandis que Tu destinataire (Tud) et Je énonçant (Jeé) sont des « êtres de</p>

parole ». Jeé, en tant que construction de l'interlocuteur donc sous son contrôle, n'est jamais le parfait miroir de Jec, de même que Tud, sous le contrôle du sujet parlant, ne coïncide jamais exactement avec Tui.

- **Les inférences psychologiques sur le locuteur**

La compréhension des discours est un processus complexe qui ne saurait être assimilé à un simple décodage ; la signification en effet est à construire, ou autrement dit elle suppose un travail interprétatif, soit la mise en œuvre par l'interlocuteur de ***processus cognitifs*** de nature inférentielle.

Parmi les inférences produites par le sujet interprétant, certaines visent à construire une représentation de l'identité psychologique du locuteur, laquelle peut notamment se traduire par un ensemble d'***attributions personnologiques*** (c'est-à-dire de traits de personnalité). L'étude des attributions dans le contexte des échanges langagiers n'est développée que depuis peu, et elle invite à reconsidérer la perspective attributionnelle classique, notamment de par l'importance de l'action (et non pas simple réaction à des stimuli) des agents impliqués dans le processus. En effectuant ces attributions, l'interprétant, parce qu'il présuppose le locuteur responsable de son propos, transforme un dire en être. Ainsi, non seulement nous sommes capables de nous représenter la personne à l'origine d'un discours anonyme, mais de plus, cette représentation de l'identité psycho-sociale du locuteur est indispensable à la compréhension de son discours (*Cf.* document 6A1). Un exemple emprunté à Charaudeau (1983, p.43) achèvera d'éclairer le lecteur : lorsque l'on propose à un public quelconque la phrase suivante : « On ne mendie pas son

droit. On l'obtient de haute lutte », ce public parvient sans peine à situer politiquement le locuteur supposé : syndicaliste, homme de gauche, révolutionnaire, etc., sont autant d'inférences immédiatement construites, illustrant d'ailleurs le fait que cette simple phrase, présentée hors de toute situation particulière, est inévitablement située dans un contexte probable par les sujets interprétant. Ce pourquoi la révélation du nom de l'auteur, c'est-à-dire du Jec, est susceptible de provoquer de la surprise, en même temps qu'elle invite à reconsidérer ce que signifie cette phrase. Il s'agit de Hitler.

Reste à examiner comment s'opère cette articulation entre identité langagière et identité psycho-sociale du point de vue du sujet parlant lui-même, articulation dont la clef est l'agir.

B/ L'AGIR ET L'ENGAGEMENT

• Le concept d'action

Il est délicat actuellement de traiter de ce concept à l'intérieur de la psychologie même. L'action présuppose un agent, soit un sujet doté d'une intentionnalité. A la différence du comportement, elle est intrinsèquement finalisée, ce qui exclut qu'elle soit totalement déterminée « de l'extérieur » du sujet. Or la psychologie, qu'elle soit orientée vers un *mentalisme* en quête d'un *sujet épistémique* détaché du réel, ou vers un comportementalisme restreignant son objet à la réponse conditionnée aux stimuli de l'environnement, n'a abordé l'action, au cours de ce siècle, que de façon marginale, tandis que la sociologie l'a parfois érigée en concept fondateur (Parsons, notamment). Et ce serait peut-être une gageure que d'attendre l'émergence, en

psychologie sociale, d'une théorie générale de l'action ; mais celle-ci répondrait probablement à la quête croissante d'une alternative tant au behaviorisme qu'au cognitivisme (Cf. document 6A2).

La psychologie sociale du langage, parce que l'un de ses fondements est la **théorie dite des actes de langage**, s'inscrit bien évidemment au cœur d'un tel projet, qu'elle définit comme **pragmatique psycho-sociale**, laquelle « se propose, en articulant l'étude des communications et une théorie de l'action interactionniste, d'explicitier les principes, règles, procédures, conventions, normes et stratégies cognitives, sociales et langagières qui sous-tendent « la compétence communicative » des acteurs sociaux, producteurs et interprétants des échanges quotidiens, constitutifs de la « réalité sociale ». » (Chabrol, 1994, p.8).

Théorie des actes de langage. C'est le philosophe John Langshaw Austin (1911-1960) qui en a posé les fondements, initialement pour rendre compte de la particularité de certains énoncés, les « performatifs », auxquels il n'est pas possible d'attribuer une valeur de vérité (par exemple : « Je t'ordonne de fermer la porte », qui ne peut être dit ni vrai ni faux), à la différence des « constatifs » (par exemple : « La porte est fermée ».) Ces énoncés performatifs ne sauraient donc avoir pour fonction de transmettre une information ou de décrire un état de chose, mais de réaliser un acte (dans l'exemple : acte d'ordonner), dont on pourra évaluer la réussite ou l'échec. Or tout énoncé, performatif ou non, dès lors qu'il est considéré en situation d'énonciation, possède une valeur d'acte. Ainsi le locuteur de « La porte est fermée », explicitement, *fait* un constat qui, suivant les caractéristiques de la situation, prendra implicitement valeur de requête (« Ouvre-moi s'il-te-plaît »), de proposition (« Parlons sérieusement, nous sommes

tranquilles ici »), d'avertissement (« Je te préviens que tu n'as pas intérêt à me déranger »), etc...

Poser que la parole est acte, c'est donc considérer tout discours sous l'angle des effets visés par son producteur, lequel parle pour modifier la situation initiale. L'action ne se réalise effectivement qu'avec autrui : parler, c'est d'abord agir sur l'autre ; car il ne s'agit pas de conférer à la parole une toute-puissance qui lui permettrait d'agir directement sur la réalité matérielle des choses ! mais il ne faudrait pas non plus réduire la notion d'action à sa dimension symbolique et subjective, car l'action sur l'Alter, elle, est effective ; or, par l'intermédiaire de cet Alter, la parole peut modifier le rapport du sujet parlant au réel.

Et, parce qu'elle est acte sans pouvoir être acte gratuit, la parole a nécessairement des répercussions sur celui-là même qui la profère.

- **L'engagement psycho-social**

A l'origine défini par Kiesler comme signifiant le lien qui existe entre l'individu et ses actes, l'engagement est aujourd'hui une notion centrale dans le cadre d'une **psychosociologie de la rationalisation**. Parce que les individus, du fait d'une méconnaissance des déterminismes sociaux, se considèrent comme directement responsables de leurs actes, ils ont le sentiment de s'engager lorsqu'ils agissent, alors que ce sont leurs actes qui les engagent. Cette méconnaissance peut être psychologiquement nécessaire, car se savoir « déterminé de l'extérieur » conduit à la dépression, *via* la perte du sentiment de contrôle ; mais elle est aussi et surtout socialement encouragée : la **norme d'intériorité** nous incite à expliquer nos propres actions par nos

idéologies supposées donc les précéder, alors que les idéologies dans une large mesure se construisent ou se modifient pour s'ajuster à des actions déterminées par les caractéristiques des situations et en particulier les pressions sociales.

Nos actions nous construisent rétroactivement parce que nous croyons qu'elles nous ressemblent, voire qu'elles nous révèlent ; ce pourquoi la parole, en tant qu'acte, nous engage.

Il convient néanmoins de préciser que l'« action » dont traite la psychologie sociale de l'engagement s'apparente davantage au comportement behavioriste que l'action dont il est question ici. Sans doute est-il difficile de « se désavouer » (« mes paroles ont dépassé ma pensée »), sans doute ne revient-on pas facilement sur un acte de langage - une fois émis, il ne peut être tout à fait effacé (et c'est l'une des conditions de l'engagement)-, sans doute que les circonstances particulières d'une discussion animée peuvent nous amener à affirmer véhémentement ce que nous pensions modérément, et en conséquence à modifier nos attitudes dans le sens d'une extrémisation, pour les rendre consistantes après-coup avec leur expression langagière. Mais l'acte de langage, acte intentionnel, engage nécessairement, tandis que l'engagement issu d'une simple émission comportementale résulte d'une psychologie commune culturellement située.

c/ SIGNIFIER

- **L'intention de communication**

Cet acte intentionnel peut être nommé par le verbe « signifier » : toute parole se donne comme signifiante ;

parler c'est nécessairement, **ontologiquement**, signifier, ce qui est communément désigné par l'expression : « vouloir dire ». Et lorsque nous décodons le propos d'un locuteur, c'est-à-dire lorsque notre **compétence linguistique** nous permet d'appréhender correctement la matière linguistique de ce propos (« J'ai bien entendu ce que vous disiez... »), mais que nous ne parvenons pas à (re)constituer son intention, lequel travail fait appel à notre **compétence communicative**, nous avons le sentiment de ne pas avoir compris (« ... mais je n'ai pas compris ce que vous vouliez dire. ») (Cf. document 6A3). L'intention du locuteur est donc au centre de la signification de son discours ; je ne puis comprendre ce que l'on me dit si je ne sais pas pourquoi on me le dit - ou, en d'autres termes, si je ne saisis pas la pertinence du propos. Or, cette intention n'est pas explicitement inscrite dans la surface linguistique, elle ne peut qu'être inférée à partir de la mise en rapport entre indices linguistiques et situationnels.

Il ne saurait donc y avoir de « langage sans communication » (et réciproquement, **Moscovici**) : le signifier met en place à la fois le Je et le Tu ; l'intention ne peut émaner que d'un sujet, d'une part, et d'autre part, elle est par définition même dirigée. Et c'est sans doute parce qu'il n'est pas possible d'utiliser le langage sans signifier que toutes les expériences littéraires sont permises ! sauf, peut-être, celle d'une « écriture automatique » cette fois engendrée par une machine - ou plutôt, présentée comme telle à l'interprétant. Car si celui-ci, parfois, dépersonnalise la question sur l'intention (« Qu'est-ce que ça veut dire ? »), le *ça* qu'il met alors en place, constituant le discours en objet indépendant de son producteur, n'en est pas moins doté d'un mystérieux

vouloir, qu'il serait difficile d'attribuer sérieusement à une machine.

- **L'engagement énonciatif**

L'**énonciation** a été définie à l'origine par Emile **Benvéniste** (1902-1976) comme appropriation de la langue par un sujet parlant. Il s'agit donc d'un acte par lequel ce système de signes commun aux membres d'une même communauté linguistique devient parole singulière. Et parce que cet acte laisse des traces dans la matière du discours, traces que l'on appelle **modalités énonciatives**, on peut considérer la **modalisation** comme lieu de l'articulation entre sujet agissant et sujet du discours.

Modalisation : elle constitue le « pivot » de l'énonciation, « dans la mesure où c'est elle qui permet d'explicitier ce que sont les *positions du sujet parlant* par rapport à son interlocuteur (Loc. □ Interloc.), à lui-même (Loc. □ Loc.), et à son propos (Loc. □ Propos). », Charaudeau (1992).

Un même propos référentiel peut être diversement modalisé, donc s'inscrire dans de multiples actes de langage. Par exemple, un locuteur œnophile en situation de dégustation peut émettre une assertion d'évidence : « C'est évidemment un Saumur-Champigny », ou de probabilité : « C'est peut-être un Saumur-Champigny », ou une opinion : « Je pense que c'est... », ou encore une déclaration : « J'affirme que c'est... », ou une interrogation : « Est-ce que c'est... », etc. Au-delà de l'intensité de sa propre certitude psychologique quant à l'identification du vin goûté (certitude qui est d'ailleurs potentiellement similaire dans ces différents cas de figure), c'est l'implication et de soi-même et de l'autre qui est en jeu dans le choix énonciatif (ces multiples modalisations ne permettant pas le même type de réaction de la part de l'autre).

Parfois définie comme « prise en charge » de l'énoncé par le locuteur, l'énonciation, dans une perspective psychosociale, témoigne de l'engagement du sujet parlant, et notamment de sa force : en parlant, le locuteur signifie jusqu'à quel point il est prêt à assumer personnellement son propos, ou en d'autres termes, il fournit des indices permettant à son interlocuteur d'inférer la nature du lien qui l'unit à son énoncé. Ainsi la modalisation énonciative, parce qu'elle rend compte non seulement du dire, mais aussi de l'articulation du dire et du dit, est essentielle pour comprendre l'intention du locuteur (*Cf.* document 6A4).

2 COMMUNICATION ET ENJEU IDENTITAIRE

Toute situation de communication comporte des buts actionnels, donc des enjeux, souvent implicites. Ces enjeux sont définis pour partie par le contrat particulier de communication, lequel spécifie ce pourquoi - ou plus précisément : pour faire quoi - les partenaires de l'échange sont réunis, et pour une autre partie par la nature même de l'échange communicatif. L'enjeu identitaire, généralement implicite, est inhérent à toute situation de communication : « Toute communication (...) implique de fait une redéfinition et une coélaboration des identités sociales et personnelles des interactants représentés dans les discours ou présumés par eux. » (Chabrol, 1994, p.35). Cet enjeu sera examiné ici tout d'abord du seul point de vue du Jec et du risque qu'il prend en parlant, et ensuite dans une perspective rendant compte du processus par lequel ce Jec tente de contrôler sa propre mise en scène discursive.

A/ LE RESPECT MUTUEL DE LA FACE

La plupart des activités sociales sont normativement régies. Selon Erving Goffman, l'interaction sociale quant à elle appelle en plus une régulation rituelle, parce qu'elle s'organise autour d'un objet sacré : le moi. Si celui qui ne respecte pas une norme sociale est un déviant, celui qui enfreint un rituel est un profanateur ; et si la communauté sait se protéger du déviant (notamment par une forme particulière de naturalisation : la **psychologisation**), la profanation atteint personnellement, affectivement, chacun des partenaires en présence.

C'est pourquoi les rituels, qui visent à prévenir cette atteinte, ont un caractère plus rigide que les normes sociales. Ainsi, la forme canonique de l'échange de salutations ; ainsi, l'évitement rituel des sujets de conversation « tabous » dans certaines circonstances et la forte disponibilité cognitive de sujets « anodins » (on ne parle pas argent, politique, ou sexualité, avec son boulanger, mais du temps qu'il fait) ; ainsi, le regard que l'interlocuteur doit au locuteur, en même temps que de multiples signaux d'écoute ; ainsi, le souci de ne pas l'interrompre - et de s'excuser lorsqu'on le fait ; ainsi, la nécessité, lorsque l'on prend la parole, de se relier, ne serait-ce que formellement (« bon alors », « donc », « enfin », « oui mais »...) au discours du locuteur précédent ; ainsi encore, le devoir de signifier à quelqu'un que l'on connaît, lorsqu'on le croise, son statut d'interactant potentiel (ce qui se traduira fréquemment par un sourire, ou un signe de tête, si on a déjà eu l'occasion de lui dire « Bonjour »), etc... (Cf. document 6A5).

L'interaction est ritualisée pour éviter la perte de **face** ; interagir, c'est s'engager à préserver la face de l'autre, ce

non pas par « respect de son prochain » mais parce que l'on risquerait de la perdre soi-même ! Chacun s'efforce alors de « faire bonne figure » en manifestant de la **tenue** : celle-ci accompagne toujours la **déférence** que l'on se doit de manifester à l'autre. Ne pas saluer une personne de connaissance, soit manquer de tenue, empêche celle-ci de se comporter en « bon interactant », c'est-à-dire dans ce cas de saluer elle-même comme elle se devrait de le faire ; elle est donc « mal à l'aise ».

Face. Valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier.

Tenue. Élément du comportement cérémoniel qui se révèle typiquement à travers le maintien, le vêtement et l'allure, et qui sert à montrer à l'entourage que l'on est une personne douée de certaines qualités, favorables ou défavorables.

Déférence. Composant symbolique de l'activité humaine dont la fonction est d'exprimer dans les règles à un bénéficiaire l'appréciation portée sur lui. (Goffman, *op.cit.*)

La réciprocité de la perte de face se conçoit aisément dans le cas de la « gaffe » : la personne mise en cause par le gaffeur perd la face, en ce que l'on révèle d'elle quelque chose qui aurait dû rester secret. Mais le gaffeur perd aussi la face (« Il s'est montré indiscret ! »), et l'on attend de lui réparation, d'autant plus que la gaffe, en tant que profanation, plonge l'ensemble de l'assemblée dans l'embarras !

La vie sociale pour Goffman est une mise en scène, une représentation théâtrale, où nous jouons des rôles, c'est-à-dire où nous construisons de nous-mêmes une certaine image sociale (= **expression**), et que les autres nous renvoient plus ou moins conformément à nos espoirs (= **impression**). Mais le lecteur ne doit pas concevoir ces

rôles comme des masques qui permettraient de cacher notre être véritable ! Car nous ne nous construisons pas indépendamment de ces interactions ; l'impression de moi-même que l'autre me renvoie est au fondement même de mon sentiment d'existence, soit de mon identité psychologique. Et lorsque le sujet se déconstruit dans la psychose, c'est finalement la profanation constante de ces rituels qui nous le fait percevoir comme fou.

La régulation de sa propre production langagière est d'autant plus importante pour le sujet parlant que c'est son image sociale qu'il s'agit de contrôler, et celle-ci le renvoie fondamentalement à ce qu'il est - ou s'engage à être.

B/ L'AJUSTEMENT A UN MODELE CONFORME

Le sujet communiquant s'efforce de construire son discours de telle sorte qu'il produise les effets escomptés, ce qui suppose, comme le décrit Chabrol (1994, en particulier pp.203), une évaluation constante de sa propre parole durant l'énonciation, et d'éventuels ajustements lorsque son produit ne le satisfait pas.

Cette activité auto-évaluative est notamment visible dans ce dernier cas, car alors des empreintes de « dérégulation » traversent le discours : le sujet s'auto-corrige, se reformule, fait une incise, laisse une phrase inachevée pour la reconstruire autrement, etc... Tous ces phénomènes contribuent à la spécificité de la parole orale, parole « impromptue » et chargée de scories qui sont autant de traces des processus cognitifs sous-jacents.

Le contrôle régulateur du sujet communicant ne se traduit pas seulement par de tels accidents de parcours, mais également par les multiples choix énonciatifs qu'il effectue - soit, par la modalisation.

La production discursive serait ainsi guidée par un **modèle** (Cf. documents 6A1 et 6A6). Dans les situations les plus informelles, c'est-à-dire dans lesquelles le contrat de communication n'exerce que très peu de contraintes sur la parole (par exemple : les conversations quotidiennes, définies par la seule finalité communicationnelle - « On est là pour communiquer »), il est évident que ce modèle n'est pas totalement pré-construit.

Pour réaliser ce modèle, soit pour atteindre ses objectifs, le sujet communicant met en place des **stratégies langagières**, parmi lesquelles celles dont la **visée** est **identitaire** sont essentielles puisqu'à l'œuvre dans toute production langagière, même si les particularités de chaque contrat contribuent à les définir.

Stratégies langagières à visée identitaire. Ces stratégies ont pour objet « la visée d'inférences attendues à propos de qualités ou traits psychologiques et sociaux, inférences qui seraient supposées liées à des mises en scène énonciatives effectuées par le « Je communicant ». » (Chabrol, *op.cit.*, 204). La visée est **egocentrée** s'il s'agit de contrôler sa propre image sociale, soit l'ajustement entre l'expression que je donne de moi et l'impression que l'Alter construira (le Jeé). Bien entendu, cela suppose de la part du sujet parlant « une capacité de se mettre dans la position de l'autre et d'effectuer à l'avance les inférences psychologiques et sociales qu'autrui devrait faire à son propos (...). ». La visée est **alterocentrée** lorsque c'est sur l'ajustement Tud-Tui qu'opère la stratégie.

C'est dans cette perspective que Chabrol analyse le discours d'éducateurs en réunion de travail, discours qui se construit en référence à un modèle idéal défini par l'**intertexte** de « l'Education Nouvelle », par opposition à « l'Education Traditionnelle », et qui guide non pas tant le « dit » que le « dire » (Cf. document 6A6). Bien entendu, le « dit », ce dont on parle, fait aussi l'objet d'une régulation ; la visée est alors énoncive (centrée sur l'énoncé), et non plus énonciative (centrée sur l'énonciation). Les enjeux attachés à la construction de l'objet du discours seront examinés plus loin (Cf. partie B). Mais s'il convient de distinguer régulation objecto-centrée et régulation ego/altero-centrée, lorsque c'est de soi que l'on parle, les stratégies identitaires opèrent tant au niveau de l'énoncé qu'au niveau de l'énonciation.

c/ LE DISCOURS SUR SOI

- **L'auto-description et l'évaluation psychologique**

Dans certaines situations de communication, l'enjeu identitaire est explicite, ou plus précisément : contractuellement déterminé. Il s'agit des situations dans lesquelles le sujet doit faire l'objet d'une évaluation psychologique par autrui, et cette évaluation définit l'objectif premier de la rencontre.

Ces situations relèvent de l'**emprise analytique**, concept qui rend compte du fait que toute situation d'examen psychologique implique une dissymétrie dans la relation, dissymétrie de même nature que celle qui caractérise les relations de pouvoir ; l'analyste en effet exerce une action sur le sujet analysé, par le seul fait de son observation. L'emprise induit dans un premier temps une « désorganisation comportementale » (Lemoine, *op. cit.*), qui se manifeste langagièrement par de la dérégulation ;

mais elle active également un processus d'**auto-attention focalisée** qui amène le sujet à réguler sa conduite en s'appropriant l'information pertinente pour contrôler la construction de son image sociale, plutôt que d'en être dépossédé.

L'entretien de recrutement est un exemple particulièrement représentatif des situations d'emprise. Le candidat doit s'auto-décrire afin de permettre au recruteur d'évaluer l'adéquation entre son profil et le profil du poste à pourvoir, mais les informations qu'il pourra fournir sur lui-même ont une importance relative (les informations pertinentes étant normalement consignées dans le *curriculum vitae* dont le recruteur dispose déjà) ; c'est plutôt par son comportement d'interactant qu'il essaiera de montrer qu'il est « le meilleur ».

Dans une telle situation, le candidat est extrêmement attentif aux moindres expressions, verbales ou non verbales, du recruteur, puisque ce sont celles-ci qui lui permettent de vérifier si son discours produit bien l'effet escompté. Or le recruteur, par souci de ne pas influencer le candidat, s'efforce parfois de ne rien laisser paraître du résultat de son évaluation, et adopte une attitude consensuelle inspirée de la non-directivité, attitude comprise comme encouragement à parler ; ou bien il peut choisir de « brouiller les pistes » par une attitude provocatrice, qui peut se résumer de la façon suivante : « Je suis convaincu que vous n'êtes pas le bon candidat ; à vous de me prouver le contraire ! ». L'entretien devient alors pour le candidat une véritable **épreuve communicative**, puisqu'il subit des attaques de face sans pouvoir en produire lui-même (ce qui est habituellement la tactique pour préserver sa face propre, dans l'échange

agressif) ! Son seul recours pour se montrer bon interactant est alors de négocier activement le contrat de communication. L'entretien de recrutement apparaît finalement comme une caricature des situations d'interaction : il s'agit explicitement d'une « mise en scène » où le candidat doit « faire bonne figure » (Cf. document 6A7).

- **La construction langagière du sentiment d'identité**

On peut aussi être amené à parler de soi pour mieux se connaître, et l'entretien psychologique est en général motivé par cet objectif. Mais la **connaissance de soi** est éminemment problématique, non seulement parce que différents leurre y président, mais aussi parce que la description psychologique comporte en général une dimension évaluative.

Connaissance de soi et leurre : une illustration expérimentale.

VALINS S. (1966. Cognitive effects of false heart-rate feedback. *Journal of Personality and Social Psychology*. 4, 4. 400-408) présente à des sujets masculins une série de photos de femmes nues, soi-disant « dans le cadre d'une étude des réactions cardiaques de sujets en présence de stimuli sexuels ». Sous prétexte de vétusté du matériel enregistrant le rythme cardiaque, les sujets entendent ce qu'ils pensent être leurs propres pulsations ; l'expérimentateur les prie de ne pas y prêter attention. En fait ces pulsations, variables suivant les photos, sont pré-enregistrées ; elles sont donc entièrement indépendantes de ce qu'éprouvent les sujets. A l'issue de la présentation, on demande un classement des photos par ordre de préférence. On observe alors une préférence marquée pour les photos que l'expérimentateur avait associées à une perturbation du rythme cardiaque, préférence qui de plus apparaît durable.

Une chose est certaine : cette connaissance, ou plutôt ce sur quoi elle porte, qu'on l'appelle le moi, l'identité, le soi, etc., ne peut être objectivé qu'au moyen du langage, au point que l'objet et le discours sur l'objet paraissent indissociables. L'examen du discours auto-descriptif paraît donc particulièrement bien indiqué pour illustrer le fait qu'un discours ne saurait se réduire à un ensemble de contenus.

Le lexique personnologique par exemple, considérablement étendu, est communément utilisé pour « décrire » la personnalité ; mais après analyse, celle-ci semble n'être que « la structure d'une illusion », pour reprendre les termes de Beauvois : les traits de personnalité en effet véhiculent une information essentiellement évaluative (ainsi, il est probable que si l'on juge autrui « sociable », on le jugera également « dynamique », « communicatif », « généreux », « sympathique », etc. et au bout du compte, on aura simplement dit de cet autrui que « c'est un type bien »). Dans cette perspective, la description personnologique relève de la psychologie quotidienne, laquelle sert la **reproduction idéologique.**

Psychologie quotidienne et reproduction idéologique. Pour Beauvois J.L. (1984, *La psychologie quotidienne*. Paris : P.U.F. pp.192), le trait de personnalité « résulte d'un codage de la valeur (ou de l'utilité) des conduites... Le système de représentations personnologiques est lui-même, globalement, structuré par la valeur et permet ainsi une évaluation des gens par l'activité de description psychologique. » Ce système n'est donc « qu'illusoirement descriptif ». Les utilités impliquées par le fonctionnement social apparaissent ainsi « comme des nécessités psychologiques liées à la nature des gens... La fonction reproductrice de la psychologie quotidienne tient pour l'essentiel à

ses effets de naturalisation et à leur corollaire : l'incapacité dans laquelle elle met le sujet à appréhender l'arbitraire social et *a fortiori* le possible social. »

Cela dit, cette fonction sociale (reproduire l'idéologie dominante) ne doit pas faire oublier que l'évaluation répond à une motivation de l'individu, à savoir la reconnaissance sociale : être reconnu par autrui est nécessaire à la construction identitaire, et cette reconnaissance est d'abord une reconnaissance de sa valeur propre. Mais jusqu'où est-il possible de dissocier la quête du « Qui suis-je ? » de celle du « Qu'est-ce que je vaudrais ? », ou plutôt « Est-ce que je vaudrais quelque chose ? ». Leur objet est probablement le même, mais la première ne peut être adressée qu'à soi, et la seconde à autrui. La description psychologique en effet mobiliserait un double registre : évaluatif (celui de la personnalité), et affectif ou émotionnel (dont rend compte le concept même d'identité, défini d'abord comme sentiment). Le premier registre a été privilégié par une psychologie sociale de tradition behavioriste ; l'évaluation présuppose une extériorité, et la « valeur » conférée à l'individu ne saurait être définie que socialement. Cette activité relève finalement de l'**assimilation** (au sens piagétien), tandis que la dimension émotionnelle de l'auto-description pourrait être appréhendée en termes d'**accommodation**, activité dont l'émotion est l'expression même.

Assimilation. Activité par laquelle le sujet modifie le milieu par transposition-généralisation d'un schème. Lorsque l'objet auquel est appliqué le schème est un sujet, on parlera d'emprise.

Accommodation. Processus par lequel le sujet se modifie pour s'adapter au milieu.

Assimilation et accommodation sont complémentaires puisque ces deux mécanismes définissent l'**adaptation**, et leur articulation rend précisément compte de l'interaction sujet-objet, initialement posée ici comme problématique constitutive de la psychologie sociale.

C'est d'ailleurs lorsque l'individu, parce qu'il ne se sent plus momentanément ajusté, adapté à son environnement, est en quête d'une définition stable de lui-même (comme c'est le cas à l'adolescence, caractérisée par une destructuration du champ psychologique, *Cf.* Lewin), qu'il recherche le plus activement les « discours personnologiques » (tests « psycho » dans les magazines, astrologie, etc.), et c'est souvent aussi à cette période de la vie que l'on s'adonne au « journal intime » ; l'auto-description intime utilise de façon privilégiée le lexique émotionnel (d'une étendue comparable à celle du lexique personnologique). Or quelles différences descriptives pourrait-on sans ambiguïté dégager entre, par exemple : tristesse, mélancolie, peine, chagrin, affliction, etc... ? entre : peur, frayeur, appréhension, inquiétude, crainte, effroi, etc... ? Chercher un substrat organique aux multiples nuances dont ce lexique rend l'expression possible paraîtrait d'autant plus vain que l'émotion, en tant que phénomène physiologique, ne se confond pas avec le sentiment, alors que les mêmes termes peuvent être utilisés pour désigner l'une et l'autre.

Il ne s'agit pas de nier l'**existence psychologique de l'émotion**, mais simplement de relever les points communs entre lexique personnologique et lexique émotionnel, et de s'interroger sur la réalité non langagière dont ils sont censés rendre compte. La réalité psychique de l'émotion, et plus généralement de l'affect, peut-elle se construire indépendamment de la

signification que les mots nous permettent de donner à ce que nous éprouvons ?

L'émotion comme fait psychique. La théorie des émotions proposée par le psychologue William James (1842-1910) à la fin du siècle dernier conserve à cet égard un certain intérêt intellectuel : c'est la conscience, conçue comme fonction, qui constitue l'émotion comme fait psychique. Par exemple, je suis triste parce que je pleure, et non l'inverse, car c'est en prenant conscience d'une modification physiologique que j'infère mon état psychologique (James, W. (1890). *The principles of psychology*. Tr. fr. (1932) *Précis de psychologie*. Paris : Marcel Rivière.) Or, cette prise de conscience peut-elle se passer d'une mise en mots ?

Quant au concept de personnalité, il présuppose une cohérence et une constance dans les comportements que la réalité dément. Faudrait-il alors traiter aussi l'identité, dont les deux piliers sont la permanence et l'unicité, comme reposant sur une illusion ? En fait, l'illusion serait de croire que ces concepts renvoient à une réalité stable et achevée : la permanence n'existe pas, et c'est parce qu'elle n'existe pas que nous avons besoin de la construire... en permanence ! Or, les mots permettent justement de se « fixer », de se délimiter, d'arrêter ce flot ininterrompu de la conscience. Comme le disait Montaigne, « il n'est description pareille en difficulté à la description de soi-même, ni certes en utilité. Encore se faut-il testonner, encore se faut-il ordonner et ranger pour sortir en place. » (*Les Essais*, II.6). Le discours permet aussi de matérialiser la continuité et d'y inscrire une cohérence.

En d'autres termes et pour conclure, le discours psychologique sur soi, s'il prétend décrire un objet qui lui pré-existe, se fourvoie probablement (*Cf.* document 6A8)

: parler de soi n'est pas tant se dire que se construire, et c'est justement parce que les corrélats non langagiers de l'objet propre de ce discours paraissent très ténus, que cette activité langagière a une fonction psychologique irremplaçable.

B

« A PROPOS DE QUOI ? »

LA CONSTRUCTION DE L'OBJET

Quand nous parlons, nous parlons toujours de quelque chose (fût-ce « pour ne rien dire » !). Et, de même que sujets agissant et êtres de parole ont été distingués, il convient de ne pas confondre le mot et la chose, le réel extra-langagier et le monde parlé. La parole sur le monde est donc une représentation au sens théâtral du terme, ou encore : une mise en scène. C'est pourquoi l'on dit que tout discours construit une réalité propre : représenter n'est ni copier ni reproduire, mais bien produire. Ce qui suppose, là encore, des sujets véritablement acteurs, voire créateurs.

1. TOUTE PAROLE EST SUBJECTIVE

« Le langage est marqué si profondément par l'expression de la subjectivité qu'on se demande si, autrement construit, il pourrait encore fonctionner et s'appeler langage. » (Benvéniste, *op.cit.*). Il est vrai que parler suppose une appropriation (de la langue), et que cet acte marque le discours d'un sceau particulier : celui d'un individu. Et, comme exposé plus haut, la compréhension d'un discours s'accompagne de la

construction d'une image psychologique de son producteur.

A/ PEUT-ON DÉCRIRE LE MONDE AU MOYEN DU LANGAGE ?

Que pourrait être une parole « objective » ? La question ne se pose pas si l'on rend compte de la communication par le modèle du **code** : communiquer, c'est transmettre une information au moyen du langage, lequel permet de décrire le monde et la pensée. Ici, plutôt que d'adopter cette conception **représentationnelle et instrumentale**, on considèrera la fonction première du langage sous l'angle non plus de la transmission d'information mais sous celui de la communication, d'une part, et d'autre part on admettra que celle-ci n'est pas dissociable de l'« outil » qu'elle met en œuvre. L'interaction langage x communication oblige alors à penser le langage comme susceptible d'être modifié par l'usage (*Cf. infra* pp.15).

Conception représentationnelle. On qualifie ainsi la conception suivant laquelle le langage représente le monde, la réalité non langagière ; « représenter » signifie dans ce contexte non pas mettre en scène mais présenter de nouveau, rendre présent, recopier. Une telle conception est également **instrumentale**, dans la mesure où le langage ici n'est qu'un instrument, un outil au service d'une finalité : informer, qui lui est extérieure, et même indépendante. En d'autres termes, on ne peut concevoir dans ce cadre que la fonction et l'organe se déterminent mutuellement.

Dans notre perspective l'outil devenu plastique, modifiable à l'envi, perd son statut d'« objet transparent » (pour reprendre les termes de Charaudeau, 1983), et le rapport entre les mots et les choses n'est plus univoque. Le sens des mots est **flexible**.

Flexibilité sémantique. Elle désigne le fait que des mots *a priori* non ambigus peuvent être interprétés différemment en fonction de

leur environnement discursif et situationnel. Dans une conception plus radicale, on dira plus simplement que tous les mots sont polysémiques : ce à quoi ils réfèrent n'est pas déterminé à l'avance, par leur définition lexicale ; ils sont virtuellement porteurs de sens multiples, parmi lesquels seule la situation d'énonciation permettra de choisir (Cf. document 6B1).

En même temps, une même réalité peut être désignée de plusieurs façons ; parler suppose donc d'effectuer des choix en tout premier lieu lexicaux. Par exemple, dois-je nommer l'objet présent : manuel, chapitre, cours, discours, écrit, papier, livre, essai, exposé, manifeste, littérature, science, graphisme, travail, ou encore paperasse, bouquin, charabia, etc. ? Et pourquoi, lorsque je parle, ces choix semblent-ils s'imposer à moi de façon tellement évidente qu'ils me paraissent automatiques, au point que je ne suis pas conscient de choisir parmi un ensemble de possibles que l'on ne saurait exhaustivement lister ? Pourquoi un terme serait-il plus adéquat qu'un autre ? Quel est celui qui « collera » le mieux au réel ? Parmi les quatre-vingt-dix-neuf versions de la même histoire que propose Queneau dans ses *Exercices de style* (Cf. document 6B2), quelle est la plus « objective » - et est-ce uniquement parce que la démarche est littéraire que cette question est non pertinente ? Pourquoi plusieurs témoins d'un même événement, témoins parfaitement « désintéressés », ne produisent-ils pas des témoignages similaires ?

Est-il possible de décrire objectivement le monde ? Peut-être, mais le langage ne semble pas fait pour ; et surtout, il est assez rare que l'on parle pour - dans le but de - décrire. La description possède un charme littéraire indéniable, mais dans les situations quotidiennes, il est exceptionnel qu'un discours soit intégralement organisé

sur le mode du descriptif, et celui-ci ne renferme pas de finalité propre, à la différence par exemple du « narratif », qui vise de façon privilégiée le faire-savoir, ou de l'« argumentatif », qui vise le faire-croire, ou même l'« énonciatif », au service privilégié du faire-ressentir.

Car, rappelons-le, la parole est acte. Le souci de « coller au réel » ne guide qu'accessoirement, dans certaines situations particulières, les choix discursifs. Le discours scientifique lui-même s'organise au moins autant pour convaincre que pour décrire, et lorsque l'orientation argumentative est ambiguë, la compréhension en est difficile ! Une parole qui se voudrait exacte pourrait-elle faire des choix lexicaux non arbitraires ? Il faudrait qu'elle puisse disposer d'un lexique « neutre », or puisque dans l'usage le lexique est nécessairement sélectionné, au cours d'un acte intentionnel, les mots ne peuvent pas être neutres. Il faudrait également qu'elle puisse articuler ce lexique pour construire un discours non finalisé, or le sujet interprétant qui ne parvient pas à reconstituer l'intention du locuteur ne comprend pas son discours. Un étudiant m'avoua un jour qu'il n'assistait à la plupart des cours qu'en début d'année, afin de décrypter l'intention de l'enseignant (« Quel message veut-il faire passer ? Que veut-il que l'on comprenne ? ») ; le procédé lui assurait des notes généralement supérieures à 15.

B/ LE POINT DE VUE SUR LE MONDE

Parler, c'est donc nécessairement prendre parti, donner un point de vue.

- **La stigmatisation sociale de la parole**

Ce point de vue est d'abord celui d'une collectivité ; non seulement la langue est un objet social, conventionnellement construit, mais en plus une langue

donnée peut être parlée de plusieurs façons, ou en d'autres termes, c'est un sujet socialement inscrit qui s'approprie la langue (acte d'énonciation), dans une situation elle-même socialement caractérisée. Ainsi, le locuteur s'identifie socialement, ne serait-ce que par son « niveau de langue » qui révèle infailliblement sa position dans la hiérarchie sociale. Ce niveau de langue est partiellement sous son contrôle - partiellement seulement, notamment parce que ce marquage social opère aussi phonétiquement, comme l'a montré la **sociolinguistique**. Il fait néanmoins l'objet d'une relative clairvoyance normative facilitant l'adaptation à des situations de communication très diverses, ce qui permet par exemple à un agrégé de Lettres de ne pas paraître « guindé » dans une conversation quotidienne où l'aisance psychologique doit se traduire par un certain « relâchement de l'expression », ou à un sportif peu cultivé de ne pas trop mal « se tenir » dans une cérémonie officielle où le respect de la grammaire traditionnelle est socialement désirable.

Le locuteur peut aussi utiliser cette propriété de la langue pour affirmer son identité sociale et être reconnu en tant que membre d'un groupe constituant pour lui une référence positive. L'argot par exemple, ou, plus actuel, le verlan, sert, par l'affirmation de sa différence d'avec « la société », le refus d'un certain ordre social, que l'institution scolaire, lieu d'apprentissage de la langue officielle, contribue à reproduire. En même temps cette façon de parler instaure complicité et reconnaissance implicite entre ceux qui l'adoptent ; elle contribue ainsi à la construction d'un sentiment d'appartenance groupale et donc à l'existence même du

groupe, à l'émergence d'un « Nous » par différenciation d'avec « Eux » (Cf. chapitre 2) (Cf. document 6B3).

Le lexique usuel d'une communauté est lui-même porteur de ses valeurs et normes, et plus globalement de sa culture propre, qu'il transmet et contribue en même temps à construire.

- **Lexique et valeurs sociales**

Les mots ne sont pas neutres, parce que leur usage les imprègne d'un « surplus de signification » qui s'intègre progressivement à leur définition même, jusqu'à rendre celle-ci presque impossible - les mots les plus usuels deviennent si manifestement polysémiques que ce sont eux qui occupent le plus de place dans les dictionnaires - « Il faut être académicien, plus mort qu'un fossile, pour parfaire un dictionnaire, de quelque langue que ce soit » (Arthur Rimbaud).

Car les langues parlées sont vivantes. Par exemple, depuis quelques années en France, on parle beaucoup des « exclus », et les « clochards » sont devenus des « sans-abri ». En revanche, la « bourgeoisie » et le « prolétariat » ne font plus partie que du vocabulaire de certains groupes politiques nettement situés à gauche, au point que les journalistes des médias d'audience nationale, soucieux d' « objectivité », les évitent soigneusement. Mais ces choix lexicaux révèlent en même temps qu'ils confortent une certaine conception de la société et plus particulièrement de sa hiérarchisation : l' « exclusion » et la « fracture sociale » ont remplacé la « lutte des classes ». La vulgarisation de ce vocabulaire médiatique contribue évidemment à affaiblir l'opposition contre une classe dominante qui n'est même plus désignée (ou plutôt, s'y substitue la «

classe politique », expression médiatique de plus en plus fréquente, au point qu'elle se dissocie du nom de son promoteur, Le Pen, tout en véhiculant, inéluctablement, une idéologie anti-républicaine.) ; celui qui a un emploi, quelle que soit sa rémunération, se sent du bon côté de la « fracture » (Cf. document 6B4). C'est en cela que les médias construisent l'opinion publique, ayant ainsi pris le relais de la collectivité qui auparavant la générait dans les conversations quotidiennes (Cf. **Tarde**).

En retour, l'usage contraint les choix lexicaux, et la reproduction idéologique opère notamment par le lexique : les contextes dans lesquels les mots sont habituellement utilisés peuvent devenir exclusifs. Par exemple, l'énoncé « Cette femme est jolie » est d'une extrême banalité, tandis que l'énoncé « Cet homme est joli » surprend, fait rire peut-être sans que l'on sache bien pourquoi - comme font rire les lapsus -, paraît indicible alors que linguistiquement correct et très proche du précédent ; non qu'un homme ne puisse paraître « beau », ou « charmant », mais si l'on examine les contextes les plus fréquents d'utilisation de l'adjectif « joli », on verra que celui-ci est préférentiellement attribué à des objets. L'énonciateur de « Cette femme est jolie » est-il pour autant phallocrate ? Il utilise simplement le lexique cognitivement le plus accessible dans la situation - et véhicule, sans le savoir et peut-être malgré lui, des valeurs que l'on croyait surannées. Son choix lexical n'apparaîtra pas comme tel, l'interprétant n'en infèrera donc pas de caractéristiques psychologiques particulières sur le locuteur, dont le discours lui semble « naturel ».

Car si la parole reproduit l'idéologie dominante, c'est pour des raisons psycho-sociales, et non pas linguistiques

; ce serait même plutôt en dépit des propriétés de la langue. Proposer en parlant une alternative idéologique suppose des choix lexicaux inhabituels, lesquels feront nécessairement l'objet d'une interprétation intentionnaliste, donc susciteront des inférences notamment personnologiques sur le locuteur comme c'est le cas face à tout comportement déviant (processus de psychologisation, *Cf. supra*). Ainsi, si je dis « Cet homme est joli », mon interlocuteur risque d'omettre de considérer mon propos sous l'angle de sa pertinence référentielle, il n'y verra pas tant une information sur l'homme dont il est question, que sur mon appréhension particulière de l'objet de mon discours et donc sur moi-même.

- **L'orientation argumentative**

Ces valeurs que portent les mots pourraient être décrites à partir de la notion de **topos**, issue de la théorie de l'argumentation d'Oswald **Ducrot** qui montre que l'informativité d'un énoncé est seconde par rapport à son argumentativité ; la **force argumentative** est une forme d'influence, qui serait constitutive de tout énoncé. En d'autres termes, signifier c'est orienter (l'interlocuteur) vers une certaine conclusion, que les propriétés de la langue permettent de laisser dans l'implicite (car il s'agit d'une théorie linguistique, inscrite dans une démarche d'intégration de la pragmatique à la langue). Pour preuve de la primauté de l'argumentativité sur l'informativité, une même information, suivant donc l'orientation argumentative de l'énoncé dans lequel elle s'inscrit, peut servir des conclusions opposées. Ainsi je peux dire « J'ai du travail mais il fait beau » pour que mon interlocuteur infère que je lui propose une promenade sur la plage, ou

bien « Il fait beau mais j'ai du travail » pour qu'il infère mon intention de ne pas sortir. C'est donc l'enchaînement argumentatif, et non l'information elle-même, qui contraint la conclusion : « Il fait beau mais j'ai du travail, donc allons à la plage » est indicible, au même titre que « J'ai du travail mais il fait beau, donc je ne sors pas. »

Ce qui permet à l'interlocuteur d'inférer correctement relève de savoirs partagés (dans l'exemple : « Quand il fait beau, on va à la plage », « Quand on a du travail, on ne sort pas »), « lieux communs » pour traduire au plus près le terme grec **topoi**.

Topos (topoi au pluriel). Règle d'inférence graduelle, que l'on peut représenter sous la forme « Plus/moins P, plus/moins Q » (Ducrot). Ainsi, « Il a un peu travaillé » oriente vers la conclusion « Il réussira peut-être ses examens », tandis que « Il a peu travaillé » oriente vers la conclusion inverse, parce que l'interlocuteur sait que « Plus on travaille, plus on a de chances de réussir. » ; « un peu » et « peu », d'un point de vue descriptif, peuvent être considérés comme équivalents (c'est l'énonciateur qui choisit de désigner la quantité de travail en question par l'un ou l'autre de ces termes) mais leur orientation argumentative est opposée.

Or, les développements récents de la théorie de l'argumentation, élaborés notamment par Pierre-Yves Raccah, permettent d'inscrire ces phénomènes au niveau sémantique même, en mettant en évidence les contraintes réciproques qui s'exercent entre mots choisis et *topoi* ; les mots sont au bout du compte des « réservoirs d'inférences » ou encore des « indicateurs de points de vue » (Cf. document 6B5).

Dans cette perspective, les traits personnologiques, dont on a souligné plus haut le caractère évaluatif, ne signifient pas d'une autre façon que les autres mots de la

langue, si ce n'est que les topoi qu'ils convoquent se présentent manifestement comme des normes sociales. Par exemple, qualifier un *quidam* d'« avare », ça n'est pas tant informer que cet autrui dépense peu (dimension descriptive) qu'amener l'interlocuteur à conclure que cette personne n'est pas fréquentable (dimension évaluative), parce qu'il est bien de dépenser. Est de la sorte réaffirmée la désirabilité sociale de la dépense - et donc de la richesse qui permet celle-ci (d'où, d'ailleurs, la grande quantité de synonymes du trait « avare » dans notre langue), en la présupposant, c'est-à-dire en la considérant comme admise par lui, excluant ainsi qu'il puisse la contester. Ainsi, parce que le lexique usuel est le plus accessible, en parlant nous nous conformons, nous légitimons auprès d'autrui des idéologies auxquelles nous n'adhérons pas toujours.

2. CONSTRUIRE UNE REALITE

Tout discours, donc, construit une réalité propre, ou encore, met en scène une représentation particulière de la réalité, mise en scène qui informe non pas tant de ce qu'est le réel que du rapport qu'entretient le metteur en scène avec ce réel, en même temps que du rapport au réel qu'il souhaite faire adopter à l'autre (visée du discours) ; la représentation est réussie lorsque l'autre se reconnaît effectivement dans son personnage, au point de s'y identifier.

A/ RÉALITÉ ET RÉALITÉ PERÇUE

En d'autres termes, parler c'est persuader l'autre que cette réalité particulière, construite dans et par le discours, est la réalité, ou éventuellement une réalité possible parmi d'autres, mais qui existe dans un espace

extérieur à l'espace de la parole. Il convient alors d'interroger le concept même de « réalité », interrogation nécessairement philosophique - dans la mesure où la science moderne, positiviste, repose encore sur le postulat métaphysique de l'existence du réel ; elle présuppose donc l'existence de ses propres objets indépendamment de sa visée de connaissance sur eux, et par conséquent indépendamment du sujet connaissant. Bien évidemment, il ne s'agit pas d'ouvrir ici un débat épistémologique, mais de faire comprendre au lecteur l'enjeu fondamental de la communication, enjeu dont l'importance ne se conçoit véritablement que si l'on parvient à une interprétation non métaphorique des énoncés : toute parole est acte, tout discours construit une réalité.

On peut rendre compte très schématiquement de la réflexion philosophique qui a traversé, sous diverses formes, toute l'histoire des sciences, par les questions suivantes : le réel existe-t-il ? Si oui, puis-je le connaître ?, questions dont les réponses déterminent la façon dont on concevra la cognition - et en tout premier lieu la perception : quel rapport y a-t-il entre l'objet que je perçois et l'objet « réel » - si donc je postule qu'il existe indépendamment de ma perception ? Ma perception, et plus globalement ma représentation de l'objet, sont-elles déterminées de l'extérieur, par l'objet lui-même, ou de l'intérieur, par les caractéristiques mêmes de ma pensée ?

Du point de vue psychologique, la réponse à cette dernière question repose sur le concept d'interaction : la réalité existe évidemment - en tant que contrainte qui s'exerce sur le sujet (et en tout premier lieu : résistance de la matière à l'action sensori-motrice) ; ce pourquoi il

développe une **activité adaptative**. Les deux termes de la relation sujet-objet se construisent donc réciproquement, et la notion de sujet ne se définit pas ici en tant que cobaye expérimental (sujet assujetti, sujet vassal, en fait objet qui est agi de l'extérieur), mais en tant qu'acteur, même s'il n'est pas toujours, voire pas souvent, le maître de son activité - ce pourquoi la théorie de la Forme (Gestalt) (*Cf. Grand Amphi, Psychologie cognitive*), a proposé une véritable alternative au behaviorisme, en dotant la perception du statut d'activité cognitive : percevoir, c'est déjà traiter l'information.

Il est vrai que la théorie de la Forme trouve son inspiration non pas en sciences de la nature, comme ce fut le cas de la plupart des théories psychologiques qui reçurent le label « scientifique », mais en philosophie et plus précisément en **phénoménologie**.

Phénoménologie. La phénoménologie se propose d'étudier les phénomènes tels qu'ils apparaissent au sujet. Le concept d'intentionnalité (Brentano), que l'on peut définir comme tension de l'esprit vers un objet, permet de caractériser les phénomènes psychiques : ces phénomènes contiennent intentionnellement un objet, la conscience est toujours conscience de quelque chose, il n'y a pas de Je pense (Cogito) sans objet pensé (cogitatum), et réciproquement il n'y a d'objet que pour une conscience. La fécondité de cette philosophie vient de ce qu'elle ne s'inscrit ni dans l'empirisme (démarche inductive : la connaissance naît de l'observation des objets concrets et singuliers), ni dans le rationalisme (démarche déductive : la connaissance puise son origine dans la raison qui construit des hypothèses abstraites et générales), et qu'elle permet ainsi à la pensée de s'extraire d'un cadre dichotomique.

B/ L'ATTRIBUTION DE SIGNIFICATION

Dans la perspective de Franz Brentano (1838-1917), la conscience fait exister la réalité parce qu'elle crée le sens. Autrement dit, la réalité qui existe pour un sujet est une réalité signifiante ; le sens ne saurait être une propriété intrinsèque de l'objet, mais il lui est attribué. Et la **perception** est activité parce qu'elle est attribution/construction de signification (attribution dans son versant assimilateur, construction dans son versant accommodateur).

Perception et signification : une illustration expérimentale. Des enfants doivent estimer visuellement le diamètre de disques de carton ; on leur demande pour ce faire de régler le diamètre d'un cercle lumineux jusqu'à ce qu'il leur paraisse égal à celui des disques. On observe quelques erreurs de faible importance, tantôt dans le sens d'une surestimation, tantôt dans le sens d'une sous-estimation. On remplace ensuite les disques par des pièces de monnaie (le diamètre est le même, et la procédure strictement identique) : non seulement les enfants se trompent davantage, mais de plus les erreurs sont systématiquement des surestimations. Ajoutons que celles-ci sont d'autant plus importantes (pouvant atteindre +50%) que l'enfant est issu d'un milieu défavorisé. Ainsi, la valeur d'un stimulus, et plus globalement sa signification, pour un sujet donné, en détermine la perception. (Bruner J.S. & Goodman C.C. (1947) Value and need as organizing factors in perception. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 42. 33-44)

Faut-il alors définir la signification ? L'objectivisme ne se soucie pas de définir le concept philosophique qui le fonde, à savoir : l'objet. Le lecteur pourra donc pareillement accepter le concept de signification, fondement des sciences humaines non inscrites en sciences de la nature. Il ne s'agit pas bien sûr de faire

rentrer les sciences humaines à l'intérieur de la sémiotique, dont l'objet propre est précisément la signification, mais d'introduire une perspective sémiotique à l'intérieur des sciences humaines et tout particulièrement la psychologie. C'est d'ailleurs le sens de l'entreprise de **Bruner**, lorsqu'il propose une psychologie cognitive « qui mette au centre la construction de la signification » pour étudier « les activités symboliques que l'homme utilise pour construire et donner un sens au monde qui l'entoure » (1991, pp.17) ; la psychologie cognitive ainsi redéfinie devient psychologie culturelle.

C/ LANGAGE ET CATÉGORIES COGNITIVES

La signification ne relève certes pas exclusivement du langagier (à moins de considérer que la cognition n'existe pas sans le langage !), mais il va sans dire que la parole, dans cette conception de la psychologie, a un statut privilégié, puisque c'est l'acte même de signifier qui la définit. Ainsi, s'il a déjà été amplement question des rapports entre les mots et les objets du monde auxquels ils réfèrent, il conviendrait d'introduire dans cette relation un troisième terme : la cognition (terme très général que l'on préférera à celui, plus problématique, de « représentation », pour désigner, à l'instar de Jean-François **Le Ny**, à la fois des contenus cognitifs - sans présupposé sur leur nature -, les liens entre ces contenus, et la fonction qui les crée).

Si l'on interroge en premier lieu le rapport entre mots et concepts, on ne peut manquer de se demander à quoi ressemble un concept non étiqueté lexicalement, et surtout quelle est son accessibilité. La **catégorisation** n'est bien entendu pas exclusivement médiatisée par le

langage, mais elle s'appuie de façon privilégiée sur lui : l'existence d'un terme unique pour désigner simultanément plusieurs objets rend saillante pour le sujet percevant la similarité de ces objets (le stéréotype social en est un exemple ; une catégorie sociale ne peut être perçue comme telle, et donc exister en tant que phénomène, que s'il y a un mot pour la désigner), tandis qu'à l'inverse les propriétés communes à plusieurs objets risquent de passer inaperçues si le sujet ne peut leur appliquer un label catégoriel. Toujours est-il qu'à un certain niveau d'abstraction, le recours au langage est tel qu'il n'est pas aisé de distinguer, y compris théoriquement, catégorisation conceptuelle et catégorisation sémantique ; et lorsque nous créons un nouveau concept, c'est bien le label terminologique qui signe son acte de naissance (*Cf.* document 6B6).

En second lieu, si l'on se situe au niveau des images mentales construites à partir des objets perçus, le langage est sans doute moins déterminant ; mais la discrimination inhérente à l'activité perceptive est en rapport étroit avec le lexique disponible. Ce serait notamment le cas pour la discrimination des couleurs (premier niveau de la catégorisation, celui de la perception catégorielle) : plusieurs travaux ***d'anthropologie linguistique*** montrent que celles-ci sont perçues ou non suivant que l'on peut ou non les nommer dans la langue que l'on parle, et la diversité des lexiques chromatiques s'explique difficilement dans un cadre immanentiste. C'est alors la signification culturelle des couleurs qu'il faut interroger. Comme, par ailleurs, la psychologie cognitive a récemment mis en évidence le fait qu'au tout début du développement, tous les enfants du monde discriminent les couleurs de la même façon, il

est légitime de conclure avec Bruner que « la culture donne forme à l'esprit » - puisque les distinctions physiologiques semblent rapidement relayées par les distinctions culturelles. Toujours est-il que ce débat sur la détermination, biologique ou culturelle (le « ou » ayant tendance à se croire exclusif), de la perception des couleurs, débat dont rend compte par exemple Gustav *Jahoda*, est sans doute celui qui anime le plus, depuis longtemps, la vieille querelle « nature et culture ».

C

« AVEC QUI ? »

L'INTERSUBJECTIVITE

« Il n'y a pas de langage sans communication », « tout discours est co-construit », inscrit dans un « contrat de communication » qui peut d'ailleurs être (re)défini au cours de l'échange, « toute parole est persuasive » en ce qu'elle vise à agir sur l'autre... ces énoncés, traversant les sciences du langage depuis une vingtaine d'années, justifient l'existence même d'une psychologie sociale du langage ; ce pourquoi sans doute, après avoir posé et le sujet (partie A), et l'objet (partie B), lesquels ont rencontré l'Autre à toutes les pages, il ne reste ici qu'à rendre plus saillante la trame sous-tendant ce qui précède.

1. LA CONSTRUCTION DU DESTINATAIRE

Production et interprétation des discours sont à considérer simultanément, puisque (*Cf.* le modèle de Charaudeau) tout discours construit un destinataire, en

même temps que l'interprétant construit l'image d'un producteur, psychologiquement et socialement caractérisé.

A/ TOUT DISCOURS EST ADRESSÉ

- **Situation dialogique et situation monologique**

En d'autres termes, tout discours est adressé - y compris le journal intime évoqué plus haut : de même que dire « Je » présuppose « Tu », la construction psychologique de l'Ego nécessite l'Alter. Il convient bien sûr de distinguer deux types de situations de communication : les **situations dialogiques**, et les **situations monologiques**.

Situation dialogique. Situation définie par la co-présence de plusieurs partenaires. Le discours est alors co-construit par une succession de rétro-actions, qui « supposent une inversion des rôles d'allocuteur/allocutaire et donc la combinaison d'un modèle *complémentaire* : rôles d'agent/patient et d'un modèle *symétrique* par interchangeabilité des personnes appelées théoriquement à tenir ces rôles dans la trame dialogique. (...) Ainsi le sujet communiquant allocuteur produit un premier mouvement interlocutoire, en construisant par *expectation croisée* un destinataire idéal de son discours qui devrait accomplir un travail d'interprétation supposé cohérent (...). Face à la réponse effective de son allocutaire qui prolonge l'échange par un mouvement second rétro-actif, le premier allocuteur pourra immédiatement « calculer » directement ou indirectement les écarts probables entre la situation visée et réalisée. » (Chabrol, C., 1988. Le lecteur : fantôme ou réalité ? Etude des processus de réception. In P. Charaudeau (Ed.), *La presse (produit, production, réception)*. Paris : Didier. pp.161-184).

Situation monologique. Situation définie par l'absence de Tui. La rétroaction immédiate n'est donc pas possible : « ... la non

réciprocité des perspectives et l'asymétrie des rôles d'agent et de patient instituent l'espace d'une communication « imaginaire » où le travail d'expectation croisée des destinataires idéaux ne peut être confronté directement à la « reprise » effective du sens des « sujets interprétants » qui se réalise seulement dans les interlocutions. »
(*ibid.*)

- **L'anticipation par le locuteur de l'activité interprétante**

Les situations monologiques ont fait l'objet d'expérimentations multiples, mettant en évidence le fait que le discours qu'un locuteur produit sur une question bien définie est très différent suivant la **cible** visée par ce discours. Les différences, d'un point de vue linguistique, sont hétéroclites (lexique, modalisations, temps et modes verbaux, déterminants, etc.), mais leur ensemble prend un sens cohérent lorsqu'on l'examine sous l'angle du destinataire construit. Par exemple, si un universitaire traite des interactions langagières dans un manuel de premier cycle, son discours comportera davantage de déterminants définis que s'il écrit dans une revue scientifique : il utilisera davantage l'indicatif et assez peu le conditionnel, il choisira des modalisations d'intensité forte au détriment des atténuateurs, etc. ; s'adressant à un public supposé « non sachant », son discours en effet posera une réalité à affirmer, et sa visée relèvera essentiellement du « faire savoir », tandis que s'il s'adresse à des pairs, sa prétention à la vérité sera atténuée, son discours proposera une réalité parmi d'autres possibles, ce dans une visée relevant du « faire croire » : il ne s'agira plus de dire ce que sont les choses, mais de convaincre qu'elles peuvent être ainsi plutôt

qu'autrement, son destinataire étant supposé sachant déjà !

La cible du discours en situation monologique : un exemple expérimental (d'après : Ghiglione R. & Trognon A. (1993). *Où va la pragmatique ?* Grenoble : PUG. pp.70) On demande à un juriste, spécialiste du droit médical, de rédiger un texte sur la procréation artificielle, texte destiné : à d'autres juristes (condition 1), à des étudiants en droit (condition 2), au grand public (condition 3). L'analyse des discours produits fait apparaître des différences entre ces trois conditions sur un ensemble d'indicateurs, permettant l'identification de trois stratégies discursives distinctes :

- le discours destiné à des juristes « *visé à convaincre* » ; c'est le plus complexe et le moins redondant ; il est « argumentatif, de type démonstratif, objectivé par l'effacement du locuteur et d'interlocuteurs identifiés. »

- le discours destiné à des étudiants « *visé à informer* » ; il est « assertif, de type descriptif, objectivé à l'aide d'une accentuation de la transparence référentielle et d'une moindre opacité énonciative. »

- le discours destiné au grand public « *visé à intéresser* » ; c'est le moins complexe et le plus redondant ; il est « de type narratif, dramatisé, moins objectivé et plus intensifié. »

Ainsi, construire un destinataire, c'est anticiper l'activité interprétante de Tu ; en situation monologique, le locuteur n'ayant aucun moyen d'évaluer l'adéquation de son anticipation à l'interprétation effective - soit, l'ajustement Tud-Tui -, il se trouve en quelque sorte dépossédé de son discours : Tui peut en faire « ce qu'il veut » ! Le slogan publicitaire de France-Culture illustre particulièrement bien ce phénomène d'appropriation :

« Le monde appartient à ceux qui l'écoutent ». Le récepteur est mis en scène ici en tant qu'auditeur actif, qui se distingue de l'instance parlante (le monde n'appartient pas à « ceux qui le disent »), d'une part, et d'autre part, à un niveau plus implicite mais qu'un discours social circulant sur la télévision permet d'inférer facilement, du récepteur passif de l'audio-visuel, l'image notamment réduisant le champ des interprétations possibles, imposant une réalité non ambiguë, unique, « incontestable » et « objective » puisque visible !

B/ UN EXEMPLE : LE DESTINATAIRE DE L'ENQUÊTE PSYCHO-SOCIALE

La psychologie sociale qui traite de la communication n'est pas seule intéressée par ce destinataire construit : la question en effet concerne tous ceux qui utilisent des données issues de questionnaires ou d'entretiens : l'enquête psycho-sociale n'est pas un « recueil » d'informations pré-construites, car celles-ci sont bel et bien produites au cours d'une situation de communication - soit, co-produites par les partenaires en présence. Les questionnaires fermés, à cet égard, relèvent de la **communication paradoxale** : on ne demande pas simplement à l'interviewé de s'identifier, en tant qu'interprétant, au destinataire que les questions **présupposent** (destinataire supposé avoir un avis, quelque chose à dire), mais il doit en plus valider en le faisant sien (c'est-à-dire s'identifier aussi au Jeé) un discours qui se donne comme achevé - ou, pour le dire plus simplement : on lui demande son avis sans lui laisser la possibilité de le donner (voir document 6C1).

<p>La communication paradoxale. Issue de la théorie de la double contrainte de Gregory Bateson et Al. (voir : Watzlawick, P., et Al.</p>

(tr.fr.1972), *Une logique de la communication*. Paris : Seuil. pp.187), la communication paradoxale a été initialement décrite comme mode d'interaction interpersonnelle susceptible d'induire des comportements pathologiques chez l'un des partenaires, récepteur de messages paradoxaux (c'est-à-dire affirmant simultanément une chose et son contraire). La forme la plus fréquente en est l'injonction paradoxale, ordre auquel il n'est possible d'obéir qu'en désobéissant (« Sois spontané ! », ou : « Cesse d'être docile ! »... ou encore « Parle librement ! »).

A l'autre extrême, l'entretien non directif ne doit pas non plus faire illusion : si l'attitude non directive, fondée sur l'**empathie**, permet un discours « spontané » et « authentique », il s'agit là encore d'un discours co-produit, et les interventions de l'intervieweur, bien que censées reprendre parfois mot pour mot (écho) le discours de l'interviewé, l'influencent considérablement (Cf. document 6C2). Dans ce contrat difficile parce qu'inhabituel (le sujet ne doit pas le comprendre comme contrat « clinique », car le matériau obtenu ne répondrait pas aux objectifs de l'enquête informative, mais en même temps, s'il comprend bien le contrat d'enquête, il s'attend à des questions plus ou moins précises), le silence total de l'intervieweur risquerait d'engendrer le silence de l'interviewé, ou au mieux une production très hésitante et non structurée, l'absence d'une rétroaction minimale en situation objectivement dialogique étant profondément signifiante, et interprétée comme invalidation !

2. LA RETROACTION DIRECTE

A/ L'ALTERNANCE CONVERSATIONNELLE

- **Le « fil de la parole »**

Dans les situations dialogiques, la co-construction du discours apparaît avec l'alternance conversationnelle : lorsque le tour de parole change, le locuteur qui intervient alors construit rétroactivement la signification de l'intervention du locuteur précédent. De plus, à l'intérieur même d'une intervention donnée, divers **signaux régulateurs** émis par celui qui écoute permettent au locuteur de s'ajuster. La dynamique de la conversation ayant été exposée au chapitre 5, on se contentera ici de pointer quelques éléments importants pour la cohérence interne du présent chapitre.

La co-construction vise d'abord le « fil de la parole », la trame elle-même de la conversation, objet collectif. Chacun contribue à la structure de l'échange. Par exemple, si le changement de tour de parole était totalement improvisé et exclusivement dépendant d'initiatives personnelles, la conversation risquerait de ressembler à un brouhaha où plusieurs monologues se superposent, ou encore à une véritable joute dans laquelle celui qui parle le plus fort est le vainqueur. Si parfois elle prend effectivement cette allure, en général, les interactants évitent de s'interrompre - ou alors, des excuses rituelles doivent être adressées à celui que l'on a interrompu ; en même temps, les interventions s'enchaînent très rapidement les unes aux autres, la parole est souvent prise sans avoir été explicitement donnée, le changement de tour étant lui aussi co-construit : divers signaux, y compris non verbaux (et en particulier : orientation du regard), sont émis de part et d'autre pour ce faire.

- **Le « sujet de la conversation »**

La co-construction porte également sur le dit, le contenu, ce dont on parle : le « sujet de la conversation » n'est pas la propriété d'un interactant particulier, mais c'est un objet commun auquel chacun doit se « relier » ; une intervention qui ne marquerait pas, thématiquement et/ou formellement (notamment par l'usage de connecteurs argumentatifs qui perdent alors leur fonction habituelle de connexion logique entre propositions), son enchaînement à celle qui précède, porterait atteinte à la face du locuteur précédent. Et si les interlocuteurs ne cherchent pas toujours à se mettre d'accord sur la façon de traiter le sujet de conversation, c'est qu'ils essayent parfois de « mettre l'autre d'accord » - mais lorsqu'aucune concession de part et d'autre n'est faite, alors on change de sujet, ou on interrompt l'échange dans le pire des cas.

B/ LA CONSTRUCTION RÉTROACTIVE DE LA SIGNIFICATION

• La valeur d'acte des énoncés

Plus fondamentalement, la co-construction de la signification concerne la valeur d'acte des énoncés ; et parce que celle-ci met en cause les rôles de chacun dans l'échange, c'est à ce niveau que prend véritablement son sens le terme de **négociation**, au cœur de la définition de la communication. Ainsi, la réussite d'un acte de langage donné (et *a fortiori* sa satisfaction ; Cf. chapitre 5, D.1.B/) suppose que l'interlocuteur reconnaisse l'intention du locuteur (même s'il refuse de s'identifier au Tud ; par exemple, refuser d'obéir à un ordre, c'est reconnaître l'intention tout en refusant d'être celui à qui le locuteur peut donner des ordres, en même temps que l'on refuse à Jec le statut d'autorité qu'il prétend avoir en mettant en place un Jeé donneur d'ordre ; l'acte est alors réussi mais non satisfait), et c'est cette reconnaissance qui

détermine rétroactivement la valeur d'acte (même si un troisième tour de parole est nécessaire pour la valider). Par exemple, le locuteur qui énonce « Il fait beau » semble faire un constat sur le réel, que l'autre pourra valider ou invalider comme tel (« oui », ou « non, il ne fait pas beau » - occurrence peu probable, l'invalidation - protection de la face oblige - portant difficilement sur un constat reconnu comme tel) ; mais ce constat virtuel peut rétroactivement apparaître comme appréciation : « Je trouve aussi » (validation), ou « Moi je ne trouve pas » (invalidation), voire comme requête ou proposition (« D'accord, on va à la plage ! », ou « Pas assez pour aller à la plage ! »). D'ailleurs, la requête est souvent réalisée indirectement, parce que c'est un acte contraignant pour l'autre (donc proche d'un ordre) (*Cf.* document 6A5).

Dans cette négociation, Tui ne se contente pas de s'identifier ou non au Tud construit par le locuteur (identification qui détermine la satisfaction ou la non satisfaction de l'acte), mais, parce qu'il doit d'abord le repérer (réussite de l'acte), il participe rétroactivement à sa construction. Par exemple, une appréciation personnelle vise un destinataire susceptible lui-même d'apprécier la situation, éventuellement différemment, tandis que le destinataire d'un constat ne saurait *a priori* adopter un autre point de vue que celui du locuteur, présenté comme extérieurement contraint (donc non donné comme point de vue).

- **Les positions des interactants**

En d'autres termes, envisager la co-construction sous l'angle pragmatique, c'est mettre l'accent sur l'enjeu principal de la négociation communicationnelle, à savoir le rôle de chacun dans l'interaction, et, au-delà, son rôle

social et son statut actuel : « à quel titre » le locuteur parle-t-il comme il le fait ? Cette position (et celle qu'il confère en même temps à l'autre) est-elle légitime dans la situation ? Cette **négociation des rapports** est illustrée par exemple par l'analyse que propose Ghiglione du débat télévisé opposant Laurent Fabius (alors premier ministre) et Jacques Chirac (TF1, 15 octobre 1985).

La négociation des rapports sociaux. Dans le débat Fabius/Chirac (Cf. chapitre 5, C.2) Fabius, pour justifier rétrospectivement une certaine prérogative sur la parole qui se manifestait notamment au moyen d'interruptions fréquentes de son adversaire que celui-ci a fini par relever (en lui demandant de « cesser d'intervenir incessamment, un peu comme le roquet n'est-ce pas »), a cru bon de « rappeler » : « (...) vous parlez au premier ministre de la France », position aussitôt remise en cause (et en même temps la revendication sur la parole qu'elle sous-tendait) par Chirac : « Je m'adresse à Monsieur Fabius, représentant du parti socialiste », réaffirmant ainsi les termes mêmes du contrat de communication (débat politique dans un régime démocratique, donc partenaires statutairement égaux). (Ghiglione R., Trognon A., *op.cit.*, pp.138).

Il serait par conséquent erroné de concevoir le contrat de communication comme cadre rigide pré-structurant l'échange, car il s'agit plutôt d'un modèle de référence, issu d'un domaine donné de la pratique sociale, et qui guide la production discursive et oriente les inférences interprétatives. Négocier la signification, c'est donc négocier le contrat lui-même, tenter de s'accorder sur une certaine définition de la situation.

3. LA NÉGOCIATION EXPLICITE

Parce que cet accord n'est jamais donné ni définitivement acquis, parce que la compréhension mutuelle doit être constamment manifestée et que les

partenaires de l'échange la construisent en l'exprimant, la négociation de la signification est constitutive de l'activité langagière. Cependant, l'échange ne serait plus possible si son principal objet était constitué de ses propres coordonnées (ou du moins : la communication ne pourrait alors avoir pour finalité qu'elle-même à l'exclusion de toute autre) ; la négociation s'effectue donc en grande partie dans l'implicite, ne laissant en surface que quelques traces (par exemple les régulateurs, *Cf. supra*).

A/ MÉTACOMMUNICATION ET MÉTADISOURS

Mais à l'occasion elle s'explique, notamment en cas de dysfonctionnement, c'est-à-dire de rétrécissement (subjectif) de l'intersection entre les univers de discours de chaque protagoniste, lequel se traduit psychologiquement par un sentiment momentané d'incompréhension, parfois accompagné de la prise de conscience d'un désaccord contractuel, comme c'était d'ailleurs le cas dans l'extrait du débat politique cité plus haut.

La négociation explicite, au niveau situationnel du contrat (où se définissent les statuts et rôles psychosociaux des partenaires ainsi que le but actionnel de la rencontre) s'appelle la **métacommunication**, communication qui réfère à elle-même : « Qui êtes-vous pour me parler comme ça ? », « Pour qui me prenez-vous ? », « On n'est pas là pour ça », etc.

Au niveau discursif, on définira de la même façon l'activité métadiscursive, dont l'usage est au demeurant très fréquent dans les situations monologiques : « Comme je l'ai dit précédemment », « Ceci doit être souligné », etc. ; il s'agit alors de prévenir un éventuel

malentendu que l'absence de Tui ne permettrait pas de repérer. Dans les situations dialogiques, le sentiment d'incompréhension donne souvent lieu à une question dont l'objet est le discours de l'autre, et plus précisément son intention (*Cf. supra*) : « Qu'est-ce que tu veux dire ? ». Cette activité peut aussi porter plus directement sur la matière linguistique, et s'exercer par exemple pour expliciter ou justifier un choix lexical : « C'est dans tel sens que j'emploie ce mot », « Il faut nommer les choses par leur nom, appeler un chat un chat » ; il arrive même que le locuteur évalue sa propre production, ou celle d'autrui, au regard d'une certaine norme langagière : « Je ne m'exprime pas en français académique », « Ta syntaxe est un peu bancal, j'ai du mal à te comprendre », etc.

B/ L'INTERCOMPRÉHENSION

Recourir à cette activité, c'est donner à l'interlocuteur des indications sur le « code linguistique » que l'on utilise ; l'**intercompréhension** suppose que l'on « parle le même langage », ce que le partage d'une même langue (système de signes formels conventionnellement construit, donc objet collectif) ne garantit pas étant donné que l'utilisation de cet objet produit la parole, toujours singulière puisque résultant d'une appropriation de la langue par un sujet en situation (c'est-à-dire d'un acte d'énonciation).

Intercompréhension. Ce concept désigne un processus plutôt que son résultat, processus d'ajustement mutuel et réciproque entre les partenaires. La compréhension elle-même pourrait être conçue comme appropriation - non plus de la langue, mais d'un discours particulier -, et se définir comme acte finalisé d'intégration (à la fois assimilation et accommodation) d'un objet intentionnel (produit par un Alter, donc donné comme signifiant). En d'autres termes, le résultat de l'intercompréhension, c'est un objet particulier dans

l'univers de discours de Je, et un autre objet particulier dans l'univers de discours de Tu. N'est objectivement commun que ce que l'on est en train de construire ensemble, et dont le produit sera ensuite supposé partagé.

Dans cette perspective, la langue ne se présente donc pas comme un code, mais comme un instrument permettant la construction en situation d'un code commun aux partenaires de la communication. Elle est en effet le seul système sémiotique permettant non seulement sa propre description, mais aussi celle des autres systèmes. Cette fonction **métalinguistique** explique la flexibilité d'un « code » qui se modifie dans et par l'usage, l'expression qu'il permet étant infinie.

4. DE L'INTERSUBJECTIVITE A L'OBJECTIVITE

L'activité langagière suppose la créativité : le comportement langagier résiste à une description behavioriste, en termes de réponse conditionnée à un stimulus. Ce fut d'ailleurs l'argument décisif utilisé par Noam **Chomsky** contre le behaviorisme, mais au service d'une thèse innéiste qui fut elle-même l'objet de critiques (Cf. le **débat Piaget/Chomsky**). La fonction poétique (Roman Jakobson) rend compte de cette créativité ; elle n'est pas sans rapport avec la fonction métalinguistique, et Charaudeau propose de les réunir sous le terme de **technique de discours**. Le discours poétique, parce qu'il utilise la langue de façon non conventionnelle, la réinvente. Or, « inventer une langue » (Cf. document 6C3) n'est pas tant construire de nouvelles formes, signifier autrement, que construire de nouvelles significations, signifier autre chose, que l'usage habituel ne permet pas de signifier, et au bout du compte, de voir

et de penser. Cet usage en effet se rigidifie parfois au point d'enfermer la pensée dans une certaine vision du monde, sans alternative concevable. Bousculer le code conventionnel, par exemple à l'aide de la contradiction sémantique, est alors un moyen d'en sortir : « Le désordre, c'est l'ordre moins le pouvoir » (Léo Ferré) ; le terme « désordre », de valeur négative, côtoie dans le dictionnaire (*Petit Robert*) « anarchie » et « égalité », tous trois antonymes de « hiérarchie » - donc possédant un trait sémantique commun ; plutôt que d'effacer ce trait sémantique (en dissociant explicitement anarchie et désordre, discours banal), Ferré au contraire l'assume, et ce faisant opère une inversion de valeur.

Parler, c'est donc construire une réalité, laquelle témoigne d'un certain rapport à la réalité non langagière ; et si autrui s'inscrit nécessairement ici, c'est que le propos du sujet parlant vise une pertinence référentielle qu'une position égocentrique ne permet pas d'évaluer. D'ailleurs, lorsque nous doutons de notre propre perception du monde, le **consensus social** prend pour nous valeur de preuve !

Consensus social et preuve. Muzapher Shérif (Influence du groupe sur la formation des normes et des attitudes. In A. Lévy Ed. (1965). *Psychologie sociale. Textes fondamentaux anglais et américains, vol.1*. Paris : Dunod. 222-240) a le premier (en 1935) mis en évidence expérimentalement le processus de formation des normes sociales (*normalisation*), de la manière suivante : des sujets doivent évaluer, dans une salle totalement obscurcie, l'amplitude du déplacement d'un point lumineux, qui est en réalité fixe. L'impression de mouvement est due à une illusion perceptive appelée *effet autokinétique*. En l'absence de tout repère objectif, le sujet, seul dans une première phase, se construit une valeur de référence à partir de ses propres réponses, dont la variation se réduit

progressivement. Dans une seconde phase, le sujet effectue la même tâche en présence d'autres sujets. Le même phénomène se produit, mais ici ce sont les réponses interindividuelles qui se substituent à l'impossible validation empirique. On observe alors une convergence des réponses vers une valeur centrale ; c'est cette convergence spontanée que Shérif appelle *normalisation*.

Wilem Doise (1982). *L'explication en psychologie sociale*. Paris : PUF. pp.87) explique ce phénomène par l'intervention d'une « épistémologie », c'est-à-dire une certaine représentation de ce qu'est la vérité scientifique, mobilisée ici du fait de la signification particulière de la situation expérimentale pour les sujets : ceux-ci se trouvent dans un laboratoire scientifique, et il leur est demandé d'établir la vérité à propos d'un phénomène physique. Or la représentation que l'on se fait communément de la vérité scientifique implique le consensus.

C'est peut-être plus généralement un trait de notre culture que de considérer la vérité comme nécessairement une (l'hallucination par exemple n'a pas le même statut dans d'autres cultures), et simultanément, d'assimiler divergence (cognitive) et conflit (social).

Comme l'ont montré les expériences sur le conformisme (et en tout premier lieu celles de Solomon **Asch**), ou encore comme le disait Coluche, « C'est pas parce qu'ils sont nombreux à avoir tort qu'ils ont raison », cette valeur est objectivement discutable ; mais l'objet peut-il accéder à ce statut d'extériorité si je suis seul à le percevoir ? Dans notre culture du moins, ce qui est « purement subjectif » est faux (et la phénoménologie existentielle, en particulier avec l'**antipsychiatrie**, a précisément contesté cette assimilation) ; persuader autrui, c'est finalement transformer sa vision subjective du réel en perception objective ; ou, plus globalement :

c'est l'intersubjectivité qui fonde l'objectivité. D'où probablement cette impression « d'irréalité » qu'éprouvent les participants à une rencontre en cas d'incident dont la cause n'est pas détectée ; « l'illusion de réalité se brise », les participants eux-mêmes « se sentent anormaux », tandis qu'une rencontre « qui marche bien » permet aux participants de « raffermir leur sens de la réalité » (Goffman, *op.cit.*, pp.118).

Le sujet lui-même ne peut se constituer que dans un rapport à l'autre - celui qui ne communique pas s'appelle « autiste » ; « Je est un autre », ou n'est pas. En règle générale, la maladie mentale ne fait pas le tri entre l'Ego, l'Alter, et l'objet : construire le réel, se construire, communiquer, sont trois activités interdépendantes, que l'interaction langagière réalise simultanément. Communiquer, c'est un peu jouer au cadavre exquis, où l'on co-produit un discours sans se concerter : la signification, totalement imprévisible, semble émerger d'un support extérieur, mais elle est évidemment subjective puisque ce support est un assemblage aléatoire - assemblage de plusieurs subjectivités qui forme une unité signifiante, sorte de concrétion du « nous ».

En définitive, nous communiquons pour définir les mots, parce que l'accord sur la réalité ne suffit pas pour construire le lien social et la reconnaissance mutuelle.

DOCUMENT COMMENTÉ

6A1 - Inférences personnologiques et compréhension du discours

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Les inférences sur la personnalité du locuteur semblent occuper une place importante dans le travail de désambiguïsation pragmatique requis pour comprendre un discours : « Que veut-il dire ? Pour faire quoi ? ». Le document suivant illustre comment un même discours, témoignage d'un étudiant sur les difficultés de s'informer en vue de choisir son orientation, a pu recevoir différentes interprétations suivant les caractéristiques de la situation, expérimentalement manipulées. Les sujets interprétant, étudiants eux-mêmes, étaient là « dans le cadre d'une enquête », et l'une des variables indépendantes concernait le soit-disant destinataire de l'enquête : « journal universitaire » pour les uns, « Rectorat » pour les autres.

L'interprétation du discours :

« On peut par exemple s'interroger sur l'acte de langage réalisé par l'énonciation de : "C'est à l'étudiant d'aller chercher lui-même l'information." Sur l'ensemble des situations expérimentales, cet énoncé fréquemment cité pour justifier des inférences a pu recevoir quatre interprétations différentes :

- *Il est protégé, immature, passif, ça l'embête de devoir faire des démarches. Ici le locuteur se plaint.*

- *Il entreprend des démarches, va chercher de l'information, il est entreprenant, décidé. Les sujets ici infèrent qu'il a cherché lui-même, puisqu'il dit qu'il faut chercher soi-même". L'énonciation réalise alors - implicitement - le récit d'une action effectuée par le locuteur.*

- *Il est réaliste, c'est vrai que l'information n'est pas donnée comme ça. Le locuteur dans ce cas constate une réalité. En situation d'enquête pour un journal universitaire", où cette interprétation*

est la plus fréquente, ce constat prend valeur de *dénonciation d'une difficulté pour les étudiants*.

- *Il nous pousse à chercher l'information, c'est bien*. L'énonciation ici réalise une *incitation à faire*, "pour aider les étudiants". Cette interprétation est spécifique à la situation "enquête pour le rectorat. "»

Camus-Malavergne, O. (1991). *Langage et inférences personnologiques : la construction de l'identité du locuteur*. Thèse de doctorat, Université de Caen.

Dans la même situation d'enquête, on a demandé à des étudiants de produire un témoignage sur les difficultés d'orientation, certains « pour le Rectorat », d'autres « pour un journal universitaire » ; le modèle guidant la production discursive apparaît nettement différencié dans ces deux situations :

Analyse en production :

« Les entretiens **pour le rectorat** font apparaître, tout d'abord, le portrait du « bon étudiant », qui a su utiliser pour s'informer les structures mises à sa disposition, et qui a donc choisi sa filière en connaissance de cause. (...) Le manque d'information apparaît explicitement parfois, mais alors on tente de le relativiser, par exemple à l'aide d'un méta-discours qui permet, en même temps, une mise à distance du propos : "... je ne sais pas du tout ce qu'un étudiant en psycho peut faire avec des études longues. *Les mots "pas du tout" sont peut-être un peu forts* mais en tout cas ce que je sais des débouchés de la section est minime..." (...). Mais ce qui montre le plus clairement le fait que l'enquêté ne peut pas se dire non informé, c'est le mouvement argumentatif : "Je ne savais pas... mais je savais" (...). Le « bon étudiant » est également un étudiant actif, comme en témoigne l'auto-correction suivante : "Je savais qu'on *aurait/qu'on ferait* une approche de la psychologie d'enfant" ; mais si le verbe statif ici est remplacé

par un factif, le COD témoigne que la première construction reste mentalement présente.

En fin de compte, l'enquêté R est conformiste parce qu'il témoigne, par tous les moyens possibles, de sa clairvoyance normative, mais en même temps il refuse de se montrer représentatif de son groupe car cela l'engagerait dangereusement ; dans l'exemple suivant, la clairvoyance normative est appuyée par une implication énonciative forte, pour affirmer qu'il est facile de s'informer et qu'il faut être actif, en même temps que l'enquêté s'efface totalement en tant qu'actant : "*Sincèrement je pense* que si un étudiant ou un futur étudiant veut obtenir des informations sur une discipline quelconque, *il lui suffit* d'aller chercher ces informations et non pas attendre que l'information vienne vers lui." L'enquêté R en effet ne saurait être un « bon étudiant », celui qu'il faut interviewer : "*Je n'ai pas cherché à approfondir* ce que comportait cette discipline mais je pense que *si j'avais vraiment voulu*, j'aurais pu acquérir d'autres informations." ; ou encore : "*J'ai pas tellement cherché* mais bon... les informations qu'*j'ai pas encore*, j'aimerais bien les avoir ça c'est sûr. Enfin bon *j pense qu'on nous en parlera quand même en temps voulu* (...) Je sais que moi la première réunion d'information *j'ai pas pu venir* donc p't-être qu'ils en ont parlé." : l'enquêté ici accuse sa propre passivité, en même temps qu'il témoigne de sa confiance envers l'institution, laquelle doit être seule juge de l'opportunité de diffuser l'information. »

Quant au discours **pour un journal universitaire**, il « présente les caractéristiques d'un discours militant ; les prises de position y sont tranchées. L'exemple suivant montre comment la référence normative du militantisme s'impose progressivement, par une appréciation négative qui va s'extrémisant : "*C'est pas facile* (de s'informer), d'abord il faut faire la démarche (...) ; *c'est assez*

difficile, déjà euh (...) l'information avant l'entrée à la fac elle est *pratiquement inexistante* ; (...) même si on vient à la fac pour trouver des informations bon, faut trouver les secrétariats, déjà *c'est la panique complète* (...) ; en terminale *c'est la catastrophe*." Dans ce cadre, il s'agit donc de poser des revendications, et ce en affirmant l'importance de l'enjeu : "En définitive *c'est p't-être un problème de société* (...) ; donc j'pense qu'i faut euh, *prendre des mesures*, peut-être pas au niveau de l'université mais *beaucoup plus haut*, et p't-être qu'on arrivera à quelque chose."

L'enquêté se fait alors tout naturellement le porte-parole des étudiants, ce pourquoi son expérience est nécessairement représentative : "J'sais pas si c'est simplement moi qui sais pas ce que j'veux faire, mais j'ai plutôt l'impression qu'*c'est un phénomène assez général*, (...) j'ai pas mal d'amis dans d'autres UFR et c'est pareil, ils savent pas sur quoi ils vont déboucher..."

Un bon porte-parole est aussi un leader, et à ce titre il doit se distinguer de la masse - être à la fois conforme et différent ; le paradoxe se résout discursivement par un jonglage assez subtil entre une forte personnalisation et une présence très marquée du groupe (...). Se distinguer positivement du groupe, c'est aussi se montrer plus actif et plus informé, tout en dénonçant l'insuffisance des structures et l'obligation de "se débrouiller tout seul" (...). »

D'après Camus-Malavergne , O., Chabrol, C. (1996). L'enquête informative : le rôle de la significativité sociale. *Cahiers de Linguistique Sociale*, n°28-29 - 27-35.

Cette analyse en production a permis de construire deux témoignages typiques, le premier de la situation « Rectorat », le second de la situation « Journal universitaire », témoignages que l'on a soumis à l'évaluation de sujets interprétant ; ceux d'entre eux à qui l'on a présenté cette tâche comme « enquête pour le rectorat » ont majoritairement préféré le premier témoignage, tandis que ceux qui effectuaient cette tâche « pour un journal

universitaire » ont préféré le second, ces préférences s'accompagnant d'une évaluation personologique positive du locuteur ; parallèlement, le locuteur du témoignage rejeté, dans les deux cas, est évalué négativement. Ainsi, le modèle guidant la production discursive est bien un modèle conforme, qu'il faut respecter sous peine de sanction sociale (évaluation négative).

Exercice :

1. Demandez à quelques étudiants de psychologie de rédiger un discours d'une page environ dans lequel ils exposeront leur point de vue concernant « le système d'examen à l'Université », en leur présentant cette tâche comme « enquête effectuée par un syndicat étudiant ».
2. Demandez la même chose à d'autres étudiants (d'âge, de sexe, d'origine sociale et de niveau d'études comparables aux premiers), mais en leur présentant cette fois la tâche comme « enquête effectuée par les enseignants de psychologie ».
3. Observez-vous des différences entre les deux corpus ainsi constitués ?

DOCUMENT PROPOSÉ

6A2 - La psychologie sociale et le concept d'action

En 1996, P. Amerio concluait ainsi une conférence intitulée : « La psychologie sociale peut-elle s'occuper de liberté, de dignité, de justice ? »

Liberté, justice, dignité

« Ces notions nous renvoient à une conception de l'homme et de la société qu'aucune optique mécaniste et naturaliste ne peut soutenir, car elles font appel à la force que *les idées* ont dans la mobilisation de l'activité humaine et dans la construction du monde social. Nous avons donc évoqué le *sujet pensant* qui (de Descartes à Kant, à Husserl) a caractérisé l'époque moderne comme sujet de la connaissance, de la parole, de la responsabilité. Toutefois c'est dans le domaine pratique que les idées vérifient leur force ainsi que leur misère ; et notre sujet apparaît bien fragile s'il demeure confiné dans l'enclos de sa pensée. Nous l'avons donc doté de cette compétence d'action, qui n'est pas un attribut accessoire, mais une prérogative spécifique de l'espèce humaine : doté d'un faible équipement d'instincts, l'homme est « contraint » de greffer ses activités sur très peu de réactions basiques d'orientation au moyen d'un éventail en principe très large de choix et de décisions.

L'action n'est pas seulement un faire (...), mais c'est dans le faire qu'elle s'actualise. Et le faire met en jeu les limites de choix (et donc des compétences actives) qui assujettissent non pas *l'homme* comme être normatif, mais *les hommes* (les groupes, les nations) considérés singulièrement dans leurs situations de vie. Peut-être que les notions de liberté et de justice sont enracinées quelque part dans le *Lebenswelt* précatégoriel de la conscience, comme le disait Husserl, ou dans la pensée, selon Wertheimer : mais c'est dans les interstices de l'inégalité (produite par le faire) qu'elles ont pris corps. »

La notion d'action telle qu'esquissée ici est aussi éloignée d'un « subjectivisme social » que d'un « matérialisme plus ou moins historique » ; elle « récupère d'une certaine façon l'idée d'un *sujet fort*, capable, comme le disait Adorno, de « s'élever au delà de l'individualité et de la société existantes » : mais ce sujet est capable, aussi, de détruire et de violer. Il n'y a pas des *dieux cachés* dans les structures et non plus dans le bagage biologique de l'espèce. Le savoir bio-psycho-social a quelquefois conservé dans son fond la thèse d'un principe d'adaptation adressé à la survie de l'espèce. Mais la notion d'action n'implique pas cette hypothèse, car un être contraint à baser ses conduites sur des choix et des décisions peut se tromper de façon même désastreuse.

Nous vivons dans un monde où l'action de quelques uns peut tenir en échec des collectivités entières dans l'incertitude de la terreur ; où, grâce aux technologies dont on dispose, le choix et la décision *d'un seul* peuvent apporter la fin de tous. La psychologie sociale a largement étudié l'agression, la violence, le conflit. Se tourner vers la face positive de l'action (...) pourrait être une tâche non banale pour contribuer à un espoir fondé non sur l'illusion, mais sur cette possibilité d'auto-correction dont la recherche est un des instruments forts. »

D'après Amerio P. (1998). La psychologie sociale peut-elle s'occuper de liberté, de dignité, de justice ? In *L'exclusion : fabrique et moteurs*. M. Rouquette (Ed.), Presses Universitaires de Perpignan. 119-139.

Questions de réflexion :

- De quelle manière la psychologie a-t-elle développé différentes conceptions du « sujet » ? (« naturaliste et mécaniste », d'une part ? celle d'un sujet « confiné dans l'enclos de sa pensée », d'autre part ?)

- En quoi le concept d'action modifie-t-il radicalement ces conceptions ? Comment penser les rapports entre la pensée et l'action ? Comment les notions d'action et de liberté s'articulent-elles ?
- Peut-on dire de la psychologie sociale qu'elle est, ou qu'elle doit être, socio-historiquement inscrite ? Comment penser les rapports entre science et éthique ? entre science et idéologie ?

DOCUMENT PROPOSÉ**6A3 - L'intention du locuteur****PRÉSENTATION DU DOCUMENT**

P. Charaudeau introduit par l'anecdote suivante un chapitre intitulé : « L'acte de langage comme acte inter-énonciatif ».

Un malentendu

« Victor décida d'entrer dans un café pour se protéger de la pluie et faire le point sur cette journée qui décidément commençait bien mal. Il s'assit à une table au fond de la salle ; la serveuse s'approcha de lui et demanda : « Vous fumez ? ». Il leva la tête interloqué et regarda la jeune serveuse qui s'était légèrement inclinée en avant les mains derrière le dos et le considérait avec gentillesse. Victor trouva la question insolite ; il se demandait ce qu'elle pouvait signifier. La jeune fille voulait-elle le draguer ? Non, tout de même, quelle prétention ! », et quelle curieuse entrée en matière ; « et puis ils ne se connaissaient pas. Aurait-elle remarqué ses doigts jaunis par le tabac ? mais alors de quel droit lui ferait-elle cette réflexion ? Ou bien, elle voulait une cigarette ; oui, ça ne pouvait être que ça. Victor mit alors la main dans sa poche pour sortir son paquet, mais il n'eut pas le temps d'extraire le bout d'une cigarette car la serveuse lui avait déjà posé sur la table le cendrier qu'elle tenait derrière son dos. Victor s'en voulut d'avoir été si bête. Evidemment, en France on n'aime pas voir les mégots ni la cendre dans les tasses à café. »

D'après Charaudeau, P. (1983). *Langage et discours*. Paris : Hachette. p.37.

Questions de réflexion

- Examinez les multiples hypothèses interprétatives que fait Victor de la question de la serveuse : peut-on dire qu'il ne la comprend pas, et pourquoi ?

- Quelles images successives du sujet énonçant (Jeé) construit-il ?
Montrez en quoi chaque interprétation de la question s'accompagne d'une représentation particulière de l'autre et notamment de ses caractéristiques psychologiques.

EXERCICE PROPOSÉ

6A4 - Distinguer « Je énonciateur » et « Je actant »

PRÉSENTATION

L'analyse de contenu est très utilisée en psychologie sociale, pour traiter des données issues de questions ouvertes ou d'entretiens afin d'en extraire le contenu, soit : ce dont parle l'interviewé. Elle s'organise donc autour du repérage d'objets thématiques (référents noyaux : principaux objets dont on parle, en nombre limité dans un discours donné et qui structurent ce discours). (L'analyse des corpus est exposée par A. Weil-Barais au chapitre 5 du manuel *Méthodes* (Paris : Bréal, coll. Grand Amphi). Le lecteur pourra s'y référer pour s'initier à l'analyse de l'énonciation, comme aux diverses méthodes d'analyse thématique ou de contenu). La principale difficulté de la démarche réside dans le fait qu'on ne doit pas assimiler référent noyau et mot du texte, puisqu'un même objet thématique peut être désigné par des mots différents, et réciproquement plusieurs occurrences d'un mot donné ne référeront pas nécessairement au même objet. C'est en particulier le cas pour « Je », dont les occurrences sont parfois très nombreuses (notamment en entretien), sans pour autant que le discours réfère principalement au sujet agissant (circuit externe) qui le produit - ou, autrement dit, sans pour autant que le locuteur « parle de lui ».

Exemple : Comparez, en vous demandant : « *De quoi* parle le locuteur ? » :

1- « *Je* suis au chômage. »

2- « *Je* pense que le chômage va encore augmenter. »

En 1, le locuteur parle de lui : « Je » est ici un *Je actant*, dont on peut faire un référent noyau. En 2, le locuteur parle du chômage

(référent noyau) ; « Je » est alors un *Je énonciateur*, construit dans et par l'énonciation ; ce à quoi il réfère est un objet intra-discursif, et non un objet pré-construit du circuit externe à la parole.

Exercice :

Les énoncés suivants sont extraits du discours d'un candidat en entretien de recrutement. Parmi toutes les occurrences de « Je », distinguez « Je actant » et « Je énonciateur ».

- Ce poste, ça correspond quand même un peu à tout c'que *j'(1)*ai fait.
- Au niveau de l'emploi, comment *j'(2)*pourrais dire, y a un côté gestionnaire...
- *J'(3)*ai l'impression qu'*j'(4)*ai quelque chose qui correspond à ce tempérament.
- *J'(5)*suis jeune, *j'(6)*ai même pas 22 ans, *je(7)* tiendrai l'coup.
- *Moi j'(8)*vois ça par rapport au transport, au transport *j'(9)*faisais toujours la même chose.
- Bon euh *moi je(10)* dis qu'la grande distribution a besoin d'hommes, du fait de son expansion, d'hommes à qui faire confiance.

Correction :

- 1,4,5, 6, 7, 9 sont des « Je actant ».
- 2, 3, 8, 10 sont des « Je énonciateur ».

EXERCICE COMMENTÉ

6A5 - Analyse d'une formule rituelle

PRÉSENTATION

Dans le Sud-Ouest, lorsqu'à table le verre d'un convive se trouve vide (événement il est vrai peu fréquent), celui-ci commence par dire (en occitan) : « *Nous vian un chi...* » (Nous avons un chien) ; en général, on lui verse alors aussitôt à boire, sinon il poursuit : « *un chi qu'ei sai pélava... Tu lu via bé connégu, qu'en grand chi qu'e nous vian... qu'ei sai pélava : **Si bévian** !* » (un chien qui s'appelait... Tu l'as bien connu, un grand chien que nous avons... qui s'appelait : **Si on buvait**?)

Quelle est la fonction de cette formule ?

Explication

a) Il s'agit d'une **requête**, c'est-à-dire une demande de faire : le convive demande que son hôte lui verse à boire. La requête est un acte de langage contraignant pour le destinataire, ce pourquoi elle est souvent implicite (acte de langage **indirect**), et s'exprime au moyen d'un autre acte (par exemple : demande d'information : « Pourriez-vous me servir ? », souhait : « J'aimerais du vin », constat : « Tiens, mon verre est vide », appréciation : « Je trouve ce vin excellent », etc...). Ici, le locuteur non seulement opère une **ambiguïstation** (cf. Trognon, A. (1980), Engendrement et devenir des ambiguïtés en situation de groupes, in *Situations de groupes et relations langagières, t.2*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris X) : il produit deux énoncés en un seul (*Si bévian*, simultanément nom du chien et demande de boire), mais de plus, dans sa deuxième signification, cet énoncé réalise littéralement non une requête mais une **proposition** (d'une action à réaliser en commun et au profit de tous, Cf. Charaudeau, P., 1992. *op.cit.*, 590sq.).

b) La principale fonction de cette formule est la **protection mutuelle de la face** (Goffman). En effet, l'implication de la requête est en général rituellement requise : c'est un acte qui, comme l'injonction, vise à faire faire quelque chose à l'autre. Or, dans une situation d'interaction contractuellement définie par l'égalité statutaire, Tui peut difficilement s'identifier à un Tud susceptible d'être agi par l'autre sans perdre la face, en même temps que le producteur d'un tel acte de langage se montrerait mauvais interactant et donc mettrait aussi en péril sa propre face. De plus ici, la requête risquerait de prendre rétroactivement valeur de **reproche**, car il est du devoir de l'hôte, dans une région où l'on aime bien vivre, de veiller à ce que les verres des convives ne soient jamais vides. L'humour permet de prévenir une telle interprétation de l'acte, en signifiant par une manifestation de bonne humeur que l'on n'est pas affecté par cette omission.

c) De plus, cette formule rituelle renforce la **cohésion groupale**, en faisant appel à un **savoir supposé partagé** par la communauté régionale, savoir culturellement marqué. Ce pourquoi le locuteur se doit de laisser à son interlocuteur le temps de réagir avant de nommer son chien et simultanément de formuler la requête : un interlocuteur du hors-groupe serait en effet capable de construire les inférences attendues lorsque la chute de l'histoire tombe, tandis que seuls les membres du groupe sont susceptibles de la comprendre avant sa chute. Le bon interactant est celui qui sait simultanément faire bonne figure et donner l'occasion à autrui de faire bonne figure ; ainsi, l'hôte qui servira son convive avant que celui-ci ait nommé son chien manifestera de la sorte son appartenance groupale, à l'instar du locuteur lui-même.

DOCUMENT PROPOSÉ

6A6 - L'ajustement à un modèle conforme

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Chabrol (1994) propose l'analyse d'un dialogue qui se déroule en ISES (Institution Spéciale d'Education Surveillée : prise en charge de mineurs « délinquants » par des éducateurs, psychologues, assistants sociaux, et professeurs techniques d'enseignement professionnel), entre des éducateurs (A et B), à propos d'un jeune de l'institution (X).

Se montrer un « bon éducateur »

Le dialogue :

A1 : X demande à faire//

B1 : Mais je crois qu'il faudrait satisfaire sa demande et//

A2 : Moi je sais pas, s'il faut la satisfaire forcément ?

B2 : Je crois qu'il faut lui laisser la satisfaire.

A3 : Oui, lui donner l'occasion de la satisfaire.

// : interruption.

L'analyse :

« Dans ce court dialogue, A est interrompu par B et celui-ci à son tour interrompu par A. Les interruptions par l'interlocuteur sont souvent des indices pertinents pour indiquer un trouble dans la co-construction du discours. Il n'est possible naturellement d'évaluer la signification probable d'un tel indice que rétroactivement, c'est-à-dire au vu des échanges ultérieurs. (...)

L'interruption initiée par A à l'encontre de B en A2 peut être assez facilement interprétée lorsqu'on considère les échanges ultérieurs. Il s'agit d'une invitation à se corriger que B comprend bien puisqu'en B2 il substitue : « ... il faut lui laisser la satisfaire » à (B1) « ... il faudrait satisfaire sa demande ». Cette correction est bien adéquate puisque A en A3 dit « OUI » avant d'enchaîner sur

une variante sémantique proche qui implique la proposition énoncée en B2 à titre de présupposé. »

La « correction initiée par A et accomplie par B » a pour enjeu de « remplacer une formulation qui donne à l'éducateur un rôle pédagogique traditionnel d'autorité pouvant satisfaire ou refuser une demande exprimée par un jeune par une formulation qui le situe seulement en médiateur ou adjuvant d'une quête du jeune lui-même.

L'amélioration apportée par A en A3 porte d'ailleurs sur la mise en valeur du caractère « actif » de ce rôle de médiateur adjuvant (« lui donner l'occasion »).

Un tel échange, assez banal, dans une réunion d'équipe réunie pour examiner entre autres ce que l'on peut faire avec les jeunes pris en charge, montre que l'objet principal des échanges langagiers n'est pas seulement la programmation des comportements futurs mais aussi (ou surtout) leur présentation langagière conforme. (...)

Avant d'être ce que nous faisons, nous sommes ce que nous disons que nous faisons ! (...) »

D'après Chabrol, C. (1994), *Discours du travail social et pragmatique*, Paris : P.U.F., 209.

Exercice :

Enregistrez des échanges lors d'une séance de travail collectif et procédez au même type d'analyse :

- relevez les interruptions et les corrections, et cherchez d'autres indices dont la fonction vous paraît comparable.
- interprétez les enjeux portés par ces indices, en inscrivant votre réflexion dans une problématique du contrat de communication : « Qu'est-il attendu de nous ici ? Pour faire quoi, dire quoi, parler comment, sommes-nous réunis ici ? »

EXERCICE COMMENTÉ

6A7 - Analyse des régulations et dérégulations discursives

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

En entretien de recrutement, on peut supposer que le contrôle exercé par le candidat sur sa production discursive vise consciemment la construction de son image sociale, puisqu'ici donner de soi la meilleure image possible est contractuellement requis, et nécessaire pour atteindre son principal objectif d'action (en l'occurrence être choisi).

Or, le modèle qui guide cette production discursive et que l'analyse du discours des candidats permet de dégager, n'est pas le même suivant les caractéristiques de la situation, et en particulier suivant le statut du recruteur :

- si le recruteur est un cadre de l'entreprise elle-même, le candidat s'efface un peu afin d'éviter d'être perçu comme *individualiste*, éventuellement dangereux pour la cohésion interne de l'organisation, et se met en scène en se fondant dans un « on » collectif qui lui permet en même temps d'afficher son adhésion à la culture organisationnelle.

- si le recruteur est un consultant, extérieur à l'entreprise qui embauche, le candidat se présente comme individu agissant efficacement sur son environnement : *dynamique, battant, actif, esprit d'initiative*, etc... sont autant d'inférences personnologiques qu'il espère susciter chez le recruteur en se comportant langagièrement d'une certaine façon (en d'autres termes, il se montre **interne**)

Exercice

Les énoncés dans l'encadré suivant sont extraits de deux corpus d'entretiens de recrutement. Le premier (groupe 1) a été produit face à un recruteur qui se présentait comme cadre de

l'entreprise, et le second (groupe 2), face au même recruteur mais qui se présentait comme consultant. Ces extraits montrent comment les candidats des deux groupes parlent différemment des mêmes objets ; l'analyse proposée ici portera donc sur le dire plutôt que le dit.

A partir du repérage des différences entre ces deux séries d'énoncés, vous dégagerez les phénomènes régulateurs (en particulier : choix énonciatifs, mais aussi position du « Je actant » par rapport aux processus qu'il décrit : est-il mis en scène discursivement ? si oui, se situe-t-il en tant qu'agent responsable de l'action, ou en tant que patient bénéficiaire et/ou victime ?) et dérégulateurs (c'est-à-dire les « incidents de parcours » : auto-corrrections, ruptures de construction, etc.), et vous essaierez de les interpréter, un peu à la manière de Chabrol (Cf. document 6A6), en termes de présentation conforme.

Se présenter en entretien de recrutement

L'offre proposait une formation rémunérée de chef de rayon pour une chaîne connue de la grande distribution, désignée ici par X. Les énoncés sont tous extraits de la séquence « Motivations », et ils répondent à la question suivante du recruteur : « Qu'est-ce qui vous attire dans cette offre ? »

1. A propos de la formation :

1a. G1 : « La formation c'est toujours un plus, par rapport à la formation du cursus scolaire. »

G2 : « Une formation qui va être bénéfique pour moi, qui va réussir à m'apporter quand même euh un métier. »

1b. G1 : « C'est ce qui m'a fait vous écrire. »

G2 : « Quand j'ai entendu parler d'ça, moi j'ai dit oui tout d'suite. »

2. A propos du métier de chef de rayon :

G1 : « On est à la fois négociateur commercial, gestionnaire et puis bon animateur, c'est ça, c'est-à-dire qu'on n'a pas une seule casquette, on n'est pas comptable ou euh chargé de

l'approvisionnement, on a plusieurs choses à faire, ça double les responsabilités. »

G2 : « La grande distribution me plaît, parce que c'est un domaine où les tâches sont diversifiées : gestion de stock, mise en rayon, négociation auprès des représentants hein euh, et puis bon superviser un peu les promotions, c'est cet aspect aussi qui m' plaît quoi, cet aspect négociation »

3. A propos de la promotion :

3a. G1 : « J' pense que/ on peut penser qu' avec le temps on peut monter vers des postes plus importants. »

G2 : « J' pense qu' on doit pouvoir monter après avoir fait chef de rayon, donc ce s' rait pour monter un peu plus. ».

3b. G1 : [ce qui m' attire dans cette offre, c' est :] « Et euh ben évoluer / enfin travailler pour évoluer au sein de ce groupe. »

G2 : « C' que j' souhaiterais faire : une carrière logique et performante, euh atteindre la responsabilité d' un emploi de cadre. »

4. A propos des contraintes du métier :

[travailler plus de 50h/semaine] G1 : « Ça m' gêne pas »

G2 : « J' s' rais pas là aujourd' hui si j' étais pas prêt de l' accepter. »

D' après Camus-Malavergne, O. (1996). Choix de mise en scène par le candidat selon le statut du recruteur. Communication au 9° Congrès de l' AIPTLF, Sherbrooke (Canada), Août 1996.

Explication

1. En 1a dans les deux cas, les candidats émettent une appréciation positive sur la formation, mais en G1, cette appréciation se présente sous la forme d' un constat impersonnel, tandis que le candidat G2 se désigne personnellement comme patient bénéficiaire de cette formation.

En 1b le candidat G1 se met en scène en tant que patient de l'action, comme si ses motivations étaient déterminées « de l'extérieur », tandis qu'en G2, il met en valeur son initiative personnelle.

2. Les deux candidats énumèrent les fonctions du chef de rayon, mais en G1, aucune prise en charge énonciative n'apparaît, le candidat met en scène un « on » générique pour désigner « le chef de rayon » ; tandis qu'en G2, l'énumération des fonctions est présentée comme justification d'une appréciation personnelle positive (« me plaît »).

3. En 3a le candidat G1 s'auto-corrige, pour transformer une opinion personnelle (« je pense ») en assertion de probabilité, impersonnelle (« on peut penser »). En G2, le candidat énonce une opinion personnelle, et explicite ses ambitions. En 3b là encore, on observe une auto-correction en G1, comme si le candidat craignait d'afficher son ambition ; de plus, il inscrit cette ambition modérée et sous la dépendance du travail, à l'intérieur même de l'entreprise (« au sein de ce groupe ») ; en G2 le candidat ne prend pas la peine de localiser ses ambitions de carrière, lesquelles sont prises en charge par une énonciation personnalisée (expression d'un souhait).

4. Là encore en G1 le candidat adopte une position de patient dans l'énoncé, tandis qu'en G2 il formule une acceptation, qu'il se permet en outre de mettre explicitement en rapport avec le contrat de communication (« J's'rais pas là aujourd'hui »).

De façon générale, face au recruteur de l'entreprise, le candidat évite tant de se mettre en scène en tant qu'agent de l'action que de prendre en charge son énonciation de façon personnalisée, alors que ces comportements discursifs sont au contraire mis en avant face au consultant.

DOCUMENT PROPOSÉ

6A8 - Les « journalistes intimes » vus par un romancier

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Ce document est extrait de la préface d'un roman de Georges Duhamel (*Le notaire du Havre*, du cycle romanesque *Chronique des Pasquier*, 1933-1945) L'attaque dirigée contre l'activité journalistique intime s'adresse aussi et plus globalement à l'introspection (« observation à l'intérieur de soi »), qui rappelons-le fut la méthode de la psychologie du siècle dernier (et considérée jusqu'à l'avènement du positivisme comme méthode empirique).

Des états d'âme artificiels

« Ce qui rend l'introspection incomparable avec les autres méthodes scientifiques, c'est qu'il est, dans le domaine subjectif, impossible d'observer les faits sans les modifier, sans les altérer, voire, ce qui est plus grave, sans leur donner l'existence. Les « journalistes intimes », si j'ose dire, ne peuvent guère admettre qu'une journée tout entière - et que dis-je ? une semaine, un mois - s'écoule sans apporter une riche moisson de pensées, de sentiments et d'émotions. Leur attitude n'est pas, ne saurait être contemplative. Elle est provocante. De par leur propos même, ces messieurs se trouvent amenés à faire cas d'états d'âme extrêmement ténus, mettons incertains, informes, mettons surtout inexistantes, car le mot embryonnaire supposerait une possibilité de devenir, et je veux tout justement dire le contraire. Ce délire de confession donne l'accès de la conscience, et conséquemment du « journal », à des pensées qui n'auraient jamais vu le jour dans une vie morale spontanée, à des pensées qui perdent ainsi toute relation raisonnable avec le reste de l'âme, avec le monde. On imagine les déformations et les perversions que cette pratique favorise. Que si l'on me dit que le

but de ces journalistes clandestins est précisément de provoquer en eux de telles déformations et perversions, je me contenterai de hausser les épaules. Le mystère est assez grand en nous et autour de nous pour qu'il ne soit jamais recommandable d'apporter de l'ombre à l'abîme.

Que de gens, entraînés par ces débauches de littérature secrète, arrivent à se composer un personnage artificiel que, par la suite, il leur faut nécessairement jouer et soutenir ! »

Duhamel, G. (1973), *Le notaire du Havre*. Paris : Gallimard.

Questions de réflexion

- La démarche des « journalistes intimes » peut-elle être assimilée à l'introspection psychologique ?
- Leur « attitude » n'est pas « contemplative » : réfléchissez aux différences entre introspection et contemplation.
- En quoi leur « attitude » est-elle « provocante » ? La provocation n'est-elle pas nécessairement adressée ?
- Leur « but » est-il à votre avis de « provoquer en eux de telles déformations et perversions » ? Ou bien s'agit-il de « se connaître », comme l'auteur le présupposait dans les lignes précédentes ? Dans le cas de ce type particulier de production discursive, quel est l'accord entre le but et la fonction ?

DOCUMENT PROPOSÉ

6B1 - La polysémie

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Dans ce texte, Charaudeau (1983) analyse les multiples interprétations possibles du mot « porte » dans l'énoncé « Fermez la porte », afin de montrer que le « sens implicite », lequel dépend de la situation (« circonstances de production »), commande le « sens explicite ».

Qu'est-ce qu'une porte ?

- **Dimension explicite** : « Soit la phrase : « Fermez la porte. » On admettra que l'on peut trouver du sens à cette phrase, dans la mesure où on la reconnaît différente de « Ouvrez la porte », « Fermez la *fenêtre* », « Fermez *une* porte, « *Je vous demande de fermer la porte* », etc., qui sont autant de phrases alternatives de la première. » (= paraphrases structurelles, exclusives les unes des autres.) (...)

- **Dimension implicite** : « Reprenons notre exemple en tenant compte, cette fois, des circonstances de production, pour ce qui concerne l'intentionnalité du sujet parlant. On pourrait alors imaginer sans peine que celui-ci, dans l'instant même où il énonce « Fermez la porte », communique à son interlocuteur qu'« il a froid » (1), ou qu'« il veut lui confier un secret » (2), ou que « les bruits du couloir le gênent » (3), dans la mesure où la connaissance des circonstances discursives nous permettrait (à nous, observateur, ou en lieu et place de l'interlocuteur) de produire les phrases elucidantes correspondantes : « J'ai froid », « J'ai un secret à vous confier » ou « Les bruits du couloir me gênent ». » (= paraphrases sérielles, non exclusives les unes des autres). (...) « La production de ces paraphrases permet que se mette en place, dans le langage, un jeu de renvois constants à

quelque chose d'autre que l'énoncé explicite, qui se trouve avant ou après l'acte de profération de la parole. C'est un jeu constructeur de la signification d'une totalité discursive qui renvoie le langage à lui-même comme condition de réalisation des signes, de sorte que ceux-ci ne signifient plus pour eux-mêmes mais pour cette totalité discursive qui les dépasse ; nous l'appellerons *Signification*. » (...)

- **Interaction explicite/implicite** : « Reconsidérons « Fermez la porte » comme totalité discursive et interrogeons-nous sur ce qui est sémantiquement en cause pour la compréhension de *porte* dans chacune des intentions supposées : - dans le cas (1), *porte* est compris comme « moyen d'empêcher le passage du froid vers l'intérieur » ; - dans le cas (2), *porte* est compris comme « moyen d'empêcher le passage de la parole vers l'extérieur » ; - dans le cas (3), *porte* est compris comme « moyen d'empêcher le passage du bruit vers l'intérieur ». On s'aperçoit que la compréhension totale, dans chacun de ces cas, est à chaque fois différente. (...)

Voilà donc remise en cause l'idée d'une définition première et hors contexte des signes du langage. Cependant, si on se remet à comparer ce qui est en jeu dans les trois compréhensions de *porte*, on ne peut s'empêcher de constater la présence d'une constante : « moyen d'empêcher ». Evidemment cette constante n'a pas un caractère absolu ; on ne la trouverait pas dans l'acte de langage produit par un ébéniste : « Je terminerai la porte cette semaine », dans lequel *porte* serait probablement porteur d'une compréhension telle que : « meuble ou objet de bois à confectionner. (...) ».

D'après Charaudeau , P. (1983), *Langage et discours*, Paris :

Hachette, pp.16

Exercice :

Analysez de la même façon le mot *chemise* dans l'énoncé « J'enfile ma chemise » (paraphrases structurelles, sérielles,

diverses compréhensions de *chemise*, leur constante et son caractère relatif). Imaginez pour ce faire diverses « circonstances de production » (sujet parlant frileux appelé au dehors, ou bien dans sa salle de bain tandis que l'on sonne à la porte, ou encore pressé par quelqu'un qui lui demande s'il est prêt, chez son tailleur, etc.).

DOCUMENT PROPOSÉ
6B2 - Décrire un événement

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Voici quelques uns des quatre-vingt-dix-neuf *Exercices de style* que l'écrivain Raymond Queneau, inventeur du « néo-français » (contre un français académique qu'il apparente à une langue morte) et co-fondateur de l'« Oulipo » (Ouvroir de Littérature Potentielle) rédige (1947) à partir d'un événement des plus anodins.

Un jour vers midi

[Insérer ici les quatre textes photocopiés :]

Précisions

Composition de mots

Alexandrins

Paysan

Queneau R. (1947). *Exercices de style*. Paris : Gallimard.

Exercice :

1. Inventez des styles pour rédiger d'autres exercices, à partir de la même histoire.
2. Utilisez ces styles pour décrire un événement quelconque de la vie quotidienne.

DOCUMENT PROPOSÉ

6B3 - Micro-culture et choix lexicaux : l'exemple de l'argot

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

L'argot illustre particulièrement bien le caractère non exhaustif et potentiellement illimité de la liste des termes d'une langue donnée susceptibles de désigner le même objet. Il est plus ou moins prolifique suivant l'importance de l'objet désigné dans les pratiques sociales de la communauté qui le parle, et plus globalement dans sa culture propre, construite dans une relation d'opposition à celle de la société « bien pensante ». On ne s'étonnera donc pas de ce qu'il soit particulièrement inventif dans le domaine sexuel, et plus globalement dans tous les domaines vecteurs de tabous.

L'argot étant construit à partir d'une langue donnée, si certains mots apparaissent véritablement codés comme dans un langage ésotérique, d'autres sont compréhensibles, moyennant un enchaînement inférentiel parfois complexe, par des « non-initiés » :

Pour Charaudeau (1992, p.90), « l'argot (ou les argots), les jargons et, d'une manière générale, les langages des groupes à forte identité sociale, sont des codes plus ou moins formalisés qui ont été construits à partir des mots de la langue de la communauté nationale dans laquelle vivent les membres de ces groupes. Les procédés de codage portent tantôt sur la forme du mot (signifiant), tantôt sur le sens du mot, tantôt sur les deux à la fois. »

Du bon usage de l'argot

Les exemples suivants sont extraits du *Perret illustré par l'exemple*, dictionnaire d'argot où l'auteur (un peu à la manière de Littré !) définit les mots en les contextualisant.

- Vin :

« Aramon. Bromure. Brouille-ménage. Brutal. Campêche. Coquin. Décapant. Ginglard. Gros-cul. Jaja. Khrouchtchev. Narpi. Picolo. Pichtogorme. Picrate. Picton. Pif. Pinard. Pive. Tortu. Tutu. Vinasse. Cassis de lutteur. Jus d'échalas. Sirop de bois tordu. Reginlard. Blanc gommé. Macadam. Coaltar. Communard. Destructeur. Jinjin. Rouquemoute. Rouquin. Chocolat de déménageur. »

Quelques illustrations :

« Quand il attaquait sa deuxième rouille de *brouille-ménage*, Paco, qui était jalmince comme un pou, filait régulièrement une avoine à Conchita qui hurlait à l'assassin dans l'escandrin des HLM »

« A trois plombes du mat' les routiers s'envoient un dernier jus arrosé d'un *brutal*, avant d'attaquer les dernières cent bornes qui mènent à Rungis. »

« Forcé qu'il était d'esgourder la jactance de ses fidèles trois plombes d'affilée tous les samedis, le radis noir avait planqué un kil de *jaja* dans son confessionnal, histoire de s'humecter la meule entre deux clilles ! »

- Policiers :

« Archers. Argousins. Bordilles. Bourres. Bourriques. Cognes. Condés. Draupers. Flics. Flicards. Gaffes. Guignols. Keufs. Lardus. Perdreaux. Poulagas. Poulmans. Poulardins. Poulets. Raclettes. Reniflettes. Ripons. Roycos. Roussins. Volaille. »

Quelques illustrations :

« Quand les *archers* ont entiflé dans la strasse, ils ont reconnobré aussi sec le sadique du Perreux à qui la gonzesse chialant sur le pageot venait de balancer une bastos en plein palpitant. »

« Quand les *cognes* ont rappliqué, Maris-Jeanne a pas perdu les pédales. Elle dit aussi sec au grand rouquin qui avait les étiquettes en chou-fleur : « Approche un peu, mon minou, viens

mettre ta tête à l'étau pendant que ton p'tit copain va venir se faire défromager le minaret. »

« Dès qu'ils eurent fini le fandango

Les *condés* l'ont mis à l'hosto. »

« A coups de matraque sur le trognon, les *guignols* croyaient faire cracher le morceau à Tuttur. Ces barbares pouvaient pas se gourer qu'il était breton ! »

« Les *lardus* étaient tombés sur la bande comme la vérole sur le bas clergé ! »

« Loqué en petite sœur des pauvres, Laurent le Râblé était passé sans s'arrêter devant sa turne au nez des *perdreaux* en planque qui l'avaient pas retapissé ! »

« Bibi le Fourgue avait dit à Armand le Grêlé : « C'est pas pour te faire de peine, mec, mais tes deux aminches, y sentent le *poulet* à plein naze ! »

« - Vous n'avez pas de feux arrière, dit le *poulman* au chauffard qu'il contrôlait.

- Non, mais j'en ai un devant, dit l'autre, en lui balançant deux pruneaux dans le baquet.

« Devant le déploiement inhabituel de ces messieurs de la *raclette* dans la rue Saint-Denis, Lina se dit qu'il y avait de la merde après la rampe ! Elle entifla en coup de vent dans un magaze de jouets pour acheter une bricole à son petit neveu, le temps que passe l'orage...

D'après Perret, P. (1991). *Le Perret illustré par l'exemple*. Paris : Lattès.

Exercices :

- Montrez comment, dans les illustrations, le contexte fait attendre préférentiellement un mot plutôt qu'un autre.

- Commentez chacune des deux listes : en quoi le choix lexical permet-il non seulement de désigner un objet, mais aussi voire surtout les pratiques et valeurs sociales attachées à cet objet ?
- Pouvez-vous dans ces deux listes classer les termes suivant le procédé de codage (portant sur la forme, sur le sens, ou sur les deux) qui les a générés ?

DOCUMENT PROPOSÉ

6B4 - Lexique et idéologies

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Le document suivant (diffusé par France 2 le 20/02/97, dans l'émission *Envoyé spécial* consacrée ce jour-là au Front National) illustre les enjeux que comportent les choix lexicaux dans le domaine du discours politique, en particulier lorsqu'il s'agit de désigner des groupes sociaux.

Document interne sur l' « image du FN » destiné aux cadres du parti		
« Les mots qu'il faut utiliser pour des raisons tactiques : »		
- La majorité	®	Les socialistes
- L'opposition	®	La fausse opposition
- La droite RPR - UDF	®	La fausse droite
- Les hommes politiques	®	Les politiciens, la nomenclature politicienne
- PS - PC - RPR - UDF	®	L'établissement
- L'extrême-droite (FN)	®	La vraie droite, la droite nationale
- Le PC	®	Le parti stalinien
- Les communistes français	®	Les derniers staliniens
- Les milieux pro-immigrationnistes	®	Le parti de l'étranger
- SOS Racisme, LICRA, MRAP, etc.	®	Les lobbies de l'immigration
<i>Envoyé spécial, France 2, 20/02/97</i>		

Questions de réflexion

- Comment ces choix lexicaux contribuent-ils à la différenciation intra-groupe / hors-groupe ?

- Examiner la **désambiguïisation** évaluative qu'opèrent ces choix, tantôt au moyen d'un substantif supposé contenir, pour le destinataire d'un discours du FN, une orientation évaluative intrinsèque univoque, tantôt par une qualification.
- Que pourriez-vous dire, à partir de cette liste, du destinataire potentiel d'un discours du FN, en particulier de sa provenance politique supposée ?

DOCUMENTS PROPOSÉS

6B5 - Les *topoi* dans le lexique

PRÉSENTATION DU PREMIER DOCUMENT

Ce document définit et illustre la notion de **champ topique**, développée par P.Y. Raccach (voir par exemple : (1990). Signification, sens et connaissance : une approche topique. *Cahiers de linguistique française*, 11) pour rendre compte du fait que les mots eux-mêmes, et non exclusivement les énoncés, renferment une force argumentative (telle que décrite par Ducrot, Cf. cours). Il est présenté ici en tant que modélisation linguistique permettant de rendre compte du fait que « les mots ne sont pas neutres », mais « porteurs de valeurs ».

Définition d'un champ topique

« Un topos peut être conçu comme un couple de champs topiques, couple dont le premier terme est l'antécédent du topos et le second, le conséquent. » (Exemple : « Quand il fait beau (1er terme), on va à la plage (2° terme) »). « (...) Le couple (X,Y) est un champ topique si l'une des deux conditions suivantes est respectée : (I) X est un champ conceptuel et Y est une valeur (bien ou mal), ou (II) X est un champ conceptuel et Y est un champ topique. Cette définition permet de construire des chaînes croissantes de champs topiques à partir de champs topiques élémentaires, contenant une valuation : le principe de gradation introduit par la valuation contenue dans le champ topique élémentaire se répercute sur la totalité du champ topique qui le contient. (...) A chaque mot est associé un ou plusieurs champs topiques. Un champ topique associé à un mot est dit *intrinsèque* à ce mot. Un *topos intrinsèque* à un mot est le topos canoniquement associé à un champ topique intrinsèque à ce mot. (...) ».

Exemples : Considérons les phrases : (1) Jean a beaucoup travaillé, il doit être fatigué ; (2) Jean a beaucoup travaillé, il doit être en pleine forme ; (3) Jean a beaucoup travaillé, Marie a dû s'ennuyer. « (...) Pour qu'une activité puisse être considérée comme du travail, elle doit (entre autre) impliquer une certaine fatigue (pour s'en convaincre, il suffit de remarquer que, pour s'opposer à l'idée selon laquelle quelqu'un aurait travaillé, il suffit de faire remarquer qu'il ne s'est pas fatigué...). » On peut donc associer à *travailler* le champ topique (ACTIVITE, *fatigue*), « où ACTIVITE est le champ conceptuel principal de travailler et *fatigue* est le champ topique *du point de vue duquel* l'activité est considérée. Le topos canoniquement associé à ce champ topique est // (ACTIVITE, *fatigue*), *fatigue* //, qui peut se lire aussi : // plus on agit, plus on se fatigue //. Les énoncés de la phrase (1) sont *doxaux* en ce qu'ils utilisent un topos intrinsèque à l'un de ses lexèmes : un locuteur de (1) n'ajoute rien à la *doxa* codée dans la langue. Les énoncés de (2) peuvent provoquer une première réaction d'étonnement, qui se dissipe dès que l'on comprend que le locuteur se présente comme s'opposant à la *doxa* suggérée par le mot *travailler* : le topos utilisé // plus on agit, plus on est en forme // est opposé à l'un des topoi intrinsèques de *travailler* : les énoncés de (2) sont *paradoxaux*. Enfin, les énoncés de la phrase (3) font appel à un topos du genre // plus quelqu'un travaille, plus son entourage s'ennuie // qui pourrait être obtenu par la concaténation de deux topoi : // plus on travaille, moins on s'occupe de son entourage //, et // moins on s'occupe de quelqu'un, plus il s'ennuie //. Ces énoncés proposent un point de vue qui n'est pas habituellement « codé » (...) dans le mot *travailler*. » Néanmoins, le point de vue auquel il correspond deviendrait *doxal* pour une communauté linguistique qui utiliserait régulièrement ce topos, et « l'inférence de *travailler* à *ennui de l'entourage* » deviendrait « automatique », donc

appartenant « à la signification même du mot, pour cette communauté ».

D'après Raccah, P.Y., 5° Ecole d'été de l'Association pour la Recherche Cognitive, Juillet 1995.

Questions de réflexion

Comment ce modèle rend-il compte de l'évolution de la langue ? Par ailleurs, avec quelles notions rendrait-on compte, d'un point de vue psycho-social plutôt que linguistique, de la « doxa codée dans la langue » ?

PRÉSENTATION DU SECOND DOCUMENT

Le modèle linguistique que l'on vient d'exposer fournit un éclairage intéressant du mode d'influence des médias d'information. Dans le document suivant, les journalistes François Brune et Serge Halimi dénoncent l'utilisation privilégiée de certains mots, durant la campagne législative de 1997, pour désigner des choix économiques particuliers. Les définitions qu'ils en proposent intègrent au moyen de la citation des éléments du contexte discursif dans lequel ces mots se rencontrent fréquemment (éléments signalés par *l'italique*) ; deux discours incompatibles s'entremêlent donc ici - sans se confondre -, et par cette « polyphonie ironique », les auteurs font entendre qu'il suffirait de désigner autrement ces choix économiques pour que la majorité des citoyens les jugent inacceptables.

Petit glossaire de campagne (extraits)

Acquis sociaux : héritage du XIX^e et du XX^e siècle. Forcément nuisibles « *dans un monde qui se transforme à toute vitesse* ». (...)

Adaptation : euphémisme pour « soumission » ou « suppression ». Exemple : « *La nécessaire adaptation de notre protection sociale* » (Jacques Chirac.) (...)

Avenir : notion assez floue dont il faut « *faire le choix* » bien que nous y allions de toute façon. Seul l'avenir permet de « *relever les défis d'aujourd'hui* », un impératif d'autant plus solennel que nous « *entrons dans le troisième millénaire* ». L'erreur sur ce seuil serait de se tromper de siècle ; des millions d'électeurs français risquent de le commettre. Aux Etats-Unis, le danger d'un tel « *anachronisme* » a été résorbé par un travail du génie clintonien : l'érection d'un « *pont pour le XXI^e siècle* ». L'accès sera bien entendu payant.

Crise : n'existe pas. Il s'agit d'une « *mutation* » dont chacun, surtout s'il est investisseur, doit apprendre à tirer le meilleur parti.

Flexibilité : souplesse extrême qui caractérise tantôt l'aptitude du salarié (reins solides et échine flexible) à accepter de travailler plus pour moins cher (...), tantôt celle des grands « *entrepreneurs* » à faire varier leurs effectifs selon une sinusoïde en général décroissante.

Fracture sociale : expliquer qu'elle n'est que la conséquence de la généralisation inconsiderée des « *acquis sociaux* » (...). Le caractère apparemment paradoxal du raisonnement démontrera la subtilité de ceux qui le tiennent.

Mondialisation : Bonheur absolu, béatitude née du mariage du marché et du multimédia. Alimente cependant la « *peur* » des analphabètes et des « *populistes* » (...), alors qu'elle permet aux pays pauvres de sortir du Moyen Age en fabriquant à très bon compte des chaussures de sport et aux salariés « *nantis* » des pays riches d'entrer « *dégraissés* » dans la « *modernité* ».

Nouvel élan : surprenante capacité des équipes à bout de souffle. En français vulgaire, se dit plutôt : « *continuité* ».

Pensée unique : illusion selon laquelle les nécessaires politiques économiques mises en œuvre depuis près de vingt ans auraient été le résultat d'une idéologie destinée à servir les intérêts d'une classe sociale. Malheureusement trop répandue, une telle croyance se devait d'être contrecarrée avec habileté. C'est presque fait : l'utilisation de « *pensée unique* » à tout propos et par tout le

monde, permet à chacun - y compris MM. Chirac et Madelin - de se mouler dans le rôle du dissident. Cela a rendu le concept fort heureusement (presque) incompréhensible.

Réforme : elle exigera que les décideurs aient enfin le « *courage* » d'« *assouplir* » les acquis sociaux, quitte à affronter la levée de boucliers des corporatismes et populistes.

Rigueur : en général peu appréciée de ceux qui la subissent et ne jugent qu'à court terme, la rigueur accroît le crédit de ceux qui la mettent en œuvre (comme la rigueur d'un raisonnement ou d'une conduite) en affichant courage social et rationalité. Au nombre des synonymes, on évitera « *austérité* » ou « *inégalités* » ; on parlera de « *cohérence* », d'« *assainissement* » ou de « *logique économique* ».

Brune, F. et Halimi, S..*Le Monde Diplomatique*, 518. .Mai 1997.

Exercices

1°. A partir d'une écoute attentive et sélective des journaux télévisés :

a) En examinant les caractéristiques de la situation et du contexte discursif dans lesquels vous rencontrerez certains mots fréquents dans le discours politique et économique, comme : corporatismes, privilèges, ajustement structurel, acquis sociaux, etc., et des couples antonymes comme : défi/frilosité, modernité/archaïsme, réalisme/idéologie, allègement fiscal/charges sociales, etc., interrogez-vous sur leur signification.

b) Cherchez des substituts possibles aux mots relevés en a) ; par exemple, flexibilité-précarité, adaptation-soumission, rigueur-austérité, réforme-contre-réforme, mutation-crise, etc. Quels enjeux comporte, dans le débat politique, la désignation des objets (supposés communs) dont on parle ?

2°. Relevez de courtes séquences discursives dans lesquelles vous aurez rencontré ces mots, et explicitez si nécessaire la conclusion

vers laquelle le sujet interprétant est orienté. Remplacez ensuite ces mots par un substitut (issu de l'exercice précédent) ; à quelles conditions peut-on maintenir la conclusion initiale ? Par exemple : vous relevez « Plus grande sera la *flexibilité* de l'emploi, et plus nous ferons reculer le chômage. » ; vous remplacez *flexibilité* par *précarité* ; les énoncés produits alors vous semblent-ils « paradoxaux » (*cf.* document précédent) ?

3°. Que pensez-vous de l'usage inflationniste, dans des contextes informatifs très divers, d'un mot donné ? Pourquoi le mot se trouve-t-il « vidé de son sens » (*cf.* dans le glossaire : Pensée unique) ? Conserve-t-il néanmoins un « noyau de sens », et de quelle nature ?

DOCUMENT PROPOSÉ

6B6 - Mots et concepts

PRÉSENTATION DU PREMIER DOCUMENT

Le roman *1984* de George Orwell (1950) présente, sur le mode du roman d'anticipation, une satire de la dictature. Dans la société imaginée par le romancier, « Big Brother » surveille les citoyens jusque dans leurs pensées, ce par la construction d'une nouvelle langue : le « novlangue » (dont les principes sont exposés en appendice du roman), qui progressivement remplace l'ancienne, « ancilangue ».

Les principes du novlangue

« (...) Le vocabulaire du novlangue était construit de telle sorte qu'il pût fournir une expression exacte, et souvent très nuancée, aux idées qu'un membre du Parti pouvait, à juste titre, désirer communiquer. Mais il excluait toutes les autres idées et même la possibilité d'y arriver par des méthodes indirectes. L'invention de mots nouveaux, l'élimination surtout des mots indésirables, la suppression dans les mots restants de toute signification secondaire, quelle qu'elle fût, contribuaient à ce résultat.

Ainsi le mot *libre* existait encore en novlangue, mais ne pouvait être employé que dans des phrases comme « le chemin est libre ». Il ne pouvait être employé dans le sens ancien de « liberté politique » ou de « liberté intellectuelle ». Les libertés politique et intellectuelle n'existaient en effet plus, même sous forme de concept. Elles n'avaient donc nécessairement pas de nom. »

(L'auteur ici expose la grammaire et les principes de formation du vocabulaire novlangue, reposant sur une règle générale de simplification de l'ancilangue).

« Grâce à de telles méthodes, on obtint une considérable diminution du vocabulaire. Etant donné par exemple le mot *bon*, on n'a pas besoin du mot *mauvais*, puisque le sens désiré est

également, et, en vérité, mieux exprimé par *inbon*. » (« n'importe quel mot pouvant prendre la forme négative par l'addition du préfixe *in*. »). Pour ce qui est du vocabulaire politique : « Pour citer un exemple, le mot « bonpensé » signifiait approximativement « orthodoxe » ou, si on voulait le considérer comme un verbe « penser d'une manière orthodoxe ». Il changeait de désinence comme suit : nom-verbe *bonpensé*, passé et participe passé : *bienpensé* ; participe présent : *bonpensant*; adjectif : *bonpensable* ; nom verbal : *bonpenseur*. (...) ». La fonction spéciale de certains mots « n'était pas tellement d'exprimer des idées que d'en détruire. On avait étendu le sens de ces mots, nécessairement peu nombreux, jusqu'à ce qu'ils embrassent des séries entières de mots qui, leur sens étant suffisamment rendu par un seul terme compréhensible, pouvaient alors être effacés et oubliés. (...) D'innombrables mots comme : *honneur, justice, moralité, internationnalisme, démocratie, science, religion*, avaient simplement cessé d'exister. (...) Ainsi tous les mots groupés autour des concepts de liberté et d'égalité étaient contenus dans le seul mot *penséecrime* (...). Il était rarement possible en novlangue de suivre une pensée non orthodoxe plus loin que la perception qu'elle était non orthodoxe. Au-delà de ce point, les mots n'existaient pas. (...) [Pour une personne dont l'éducation aurait été faite en novlangue seulement], il y aurait beaucoup de crimes et d'erreurs qu'il serait hors de son pouvoir de commettre, simplement parce qu'ils n'avaient pas de nom et étaient par conséquent inimaginables.(...) »

D'après Orwell, G. (1950). 1984. Paris : Gallimard.

Questions de réflexion

- Si la langue était vraiment un code, ne risquerait-elle pas de ressembler au Novlangue ?

- Que pensez-vous de l'enjeu attaché à la sauvegarde de la diversité linguistique ?

PRÉSENTATION DU SECOND DOCUMENT

Dans le document suivant, Marcel Gotlib, scénariste-dessinateur de bandes dessinées et éditorialiste d'un journal humoristique, propose quelques extraits d'un dictionnaire particulier : les mots y sont inventés par les auteurs. Mais ce que désigne chacun de ces mots nouveaux nous paraît pré-exister, en tant qu'objet différenciable du monde physique et social - ou, pour reprendre les termes de Gotlib : « les définitions de ces mots font « Tilt » dans l'esprit de n'importe qui. »

« Des mots qui manquaient »

Brumby. Sceau d'armoiries factice, en matière plastique, suspendu au col d'une bouteille de whisky prétentieuse.

Bude. Plaisanterie courtoise destinée à n'être utilisée qu'en présence de curés.

Corfu. La personne la plus ennuyeuse rencontrée durant vos vacances. C'est également la seule qui n'a pas compris que l'échange des adresses en fin de séjour, simple rituel social, n'est en aucun cas une invitation à vous téléphoner ou à se pointer chez vous à l'improviste trois mois après.

Goole. Petite flaque de liquide sur le comptoir d'un bar, et dans laquelle le barman dépose la monnaie qu'il vous rend.

Huby. Semi-érection suffisamment importante pour provoquer une protubérance gênante en public, mais insuffisamment importante pour servir à quoi que ce soit d'autre.

Milwaukee. Le sifflement mélodieux, mélodie mi-chantée, mi-bourdonnée du milwaukee peut être perçu lorsqu'on entre dans les toilettes publiques. C'est la façon dont l'occupant d'un

cabinet fait savoir qu'il n'y a pas de verrou à la porte et que c'est occupé.

Tuamgraney. Hideux ornement en bois que les gens suspendent au-dessus de leur cheminée dans le but de prouver qu'ils sont allés en Afrique.

To wike. Arracher un sparadrap d'un coup rapide dans l'espoir, a) de montrer comme on est courageux, b) que ça ne fera pas mal.

D'après Gotlib, M. (1985). Edito, *Fluide Glacial*, 113. p.3

Traduit de : Adams D. & Lloyds J. *The Meaning Of Liff*. London : Pan Books/Faber & Faber.

Questions de réflexion

Toutes ces définitions font référence à des situations d'interaction sociale ou à des objets socialement signifiants. En prenant appui sur les concepts goffmaniens (voir cours A.2.A/), commentez cette liste. Ne pourrait-on qualifier certains de ces mots de « tabous » ? pourquoi ?

Exercice

1. Comment désigneriez-vous, en français, un(e) *brumby* ? un(e) *bude* ? etc. Construisez des signifiants, dotés d'un genre pour les substantifs, pour traduire cette liste.
2. Inventez, à la manière des auteurs, de nouveaux signes :
 - a) Identifiez des signifiés qu'aucun terme spécifique de la langue usuelle ne permet de désigner, puis construisez leur signifiant.
 - b) Construisez des signifiants qui n'existent pas, puis imaginez leur signifié.

EXERCICE COMMENTÉ

6C1 - Le destinataire d'un questionnaire

PRÉSENTATION

L'enquête psycho-sociale est production et non recueil de données. Dans cette situation de communication particulière, poser une question fermée, c'est contraindre le sujet interviewé (Tui) à s'identifier à un destinataire (Tud) doté de caractéristiques précises, présumées par la question elle-même. On analysera ce mécanisme sur deux cas :

1) Une enquête manipulatrice

a) Exemples

1.- Question : « Les chiffres du chômage font apparaître plus de deux millions de demandeurs d'emploi. En même temps, les statistiques du ministère de l'intérieur attestent qu'il y a deux millions d'immigrés. Pensez-vous, dans ces conditions, que les chômeurs français seraient moins nombreux s'il y avait moins d'immigrés ? »

- Réponses : *Oui*: 39% ; *Non*: 51% ; *NSP*: 10%.

2.- Question : « Compte tenu du chiffre national moyen mesurant la fréquence de l'activité sexuelle des Français, qui est de douze rapports hebdomadaires, vous situez-vous dans cette moyenne ? »

- Réponses : *Oui*: 52% ; *Non*: 30% ; *NSP*: 18%.

Vous dégagerez, dans ces questions, les présupposés et les contraintes qu'ils exercent sur la réponse ; l'enquête dont elles sont extraites relève de la **caricature**, et les auteurs, journalistes à *L'Echo des Savanes*, les ont délibérément construites pour obtenir des réponses déterminées : « Le sondage est devenu le poulx de la France. Sauf qu'en jouant juste un peu sur les mots, on peut faire dire aux gens n'importe quoi, et surtout ce que l'on

veut bien entendre. » (*L'Echo des Savanes*, 92, Mars 1991). Vous proposerez également une interprétation des réponses (« Oui », « Non », ou « NSP » - ne sait pas, ne répond pas).

b) Explication

- Les présupposés dans les questions :

L'exemple 1 présuppose que le destinataire a une opinion sur la question, laquelle met en rapport deux chiffres, au moyen d'une connexion formelle d'ordre temporel : *en même temps* ; le lien logique entre « nombre de chômeurs » et « nombre d'immigrés » est donc à inférer, inférence non problématique pour n'importe quel interprétant de notre culture, puisque la conception implicite du chômage véhiculée par la question relève d'un « discours social circulant » (le nombre d'emploi, dans cette conception, est une donnée de nature, sur laquelle on ne peut agir : il y a tant d'emplois, pour tant de travailleurs ; si le nombre d'emplois est inférieur au nombre de travailleurs, il convient de diminuer le nombre de travailleurs.) Ce discours implicite, même s'il n'est pas approuvé, est connu ; l'interprétant ne remet donc pas en cause la cohérence de la question, ce en quoi il est en quelque sorte contraint de valider cette conception implicite (qui endosse ici le statut de « savoir supposé partagé », où le « connu » implique le « reconnu » (en tant que savoir fondé). De plus, et cette remarque concerne toutes les situations d'enquête, le contenu informatif de la question est présupposé vrai - contractuellement - ; ici, les enquêteurs ont délibérément introduit des chiffres faux. Aucun interviewé n'a relevé l'erreur.

Dans l'exemple 2, là encore le contenu informatif, en dépit de son exagération, n'est pas remis en cause par les interviewés, même s'il provoque parfois la surprise (« Nous n'oublierons pas ce couple d'homosexuels qui, se regardant dans les yeux, jurèrent comme un seul homme : « Oh ! non. »). La question présuppose un destinataire comptabilisant son activité sexuelle, et lui demande non pas tant de rendre compte de cette activité,

que de la situer par rapport à une « moyenne nationale » qui dans ce contexte prend évidemment valeur de norme ; il doit donc répondre simultanément à « Votre activité sexuelle est-elle environ de douze rapports hebdomadaires ? », et à « Votre activité sexuelle est-elle normale ? »

c) La signification possible des réponses

Dans les deux exemples, la question imposait la positivité de la réponse, et la manipulation a réussi : dans l'exemple 1, 39% des interviewés approuveraient une « politique de l'immigration » comparable à celle prônée par le Front National, soit plus du double de l'électorat de ce parti ! Quant aux réponses négatives, elles ne signifient pas nécessairement un refus de l'équation chômeurs-immigrés - le « non » ne s'oppose donc pas au « oui » (Cf. cours, définition logique de la présupposition), mais un refus des conséquences humanitaires de cette équation, et de son exploitation politique (en d'autres termes, « oui » peut signifier : « Oui, il y a trop d'immigrés, mais on n'a pas pour autant le droit de les renvoyer chez eux », et « non » peut signifier : « Non, on n'a pas le droit de renvoyer les immigrés chez eux, même s'il y en a trop » ; on aura donc de toute façon fait admettre au destinataire une équation qui, indépendamment même de considérations humanitaires, est économiquement une aberration.)

De même dans l'exemple 2, on ne peut sérieusement pas conclure que 52% des interviewés ont une activité sexuelle de douze rapports hebdomadaires en moyenne. Il serait plus raisonnable de considérer que c'est à la question : « Votre activité sexuelle est-elle normale ? » que les gens ont répondu « Oui. » Une telle réponse n'est donc pas plus porteuse d'informations qu'une non-réponse, dont la fréquence est importante ici, sans doute parce qu'elle est plus autorisée qu'ailleurs : du fait de l'objet de la question, la non-réponse se

donne comme refus de répondre - à une question « indiscrete », refus socialement légitime -, et non comme un « sans opinion » socialement peu valorisant.

2) Une enquête informative

On analysera de la même façon l'extrait suivant de la consultation effectuée en février 1996 par le Conseil général de la Seine-Maritime auprès des habitants de ce département :

- « Etes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt pas satisfait ou pas du tout satisfait des actions menées en Seine-Maritime dans les domaines suivants : le développement du réseau routier, l'aide aux personnes âgées, etc... »

Explication

La question présuppose que l'interviewé non seulement est informé de ces actions, mais en plus qu'il a une opinion évaluative à ce propos. Si l'on considère par ailleurs les présupposés d'existence : « Des actions ont été entreprises pour développer le réseau routier, aider les personnes âgées, etc... », il est probable qu'un interviewé non informé répondra en fait à : « Etes-vous satisfait que des actions aient été entreprises... » ; on peut donc prédire que les personnes interrogées se déclareront majoritairement satisfaites. L'examen des réponses confirme d'ailleurs la prédiction : on y remarque que les seuls domaines où l'insatisfaction domine sont ceux dont on parle le plus et qui, dans la région rouennaise, sont *visiblement* problématiques (comme la protection de l'environnement, ou l'aide à l'insertion des plus défavorisés) ; pour les autres domaines, si l'agrégation des réponses fait effectivement apparaître une majorité satisfaite, on constate que les catégories d'interviewés les plus concernées - donc sans doute les mieux informées - sont aussi les moins satisfaites ; on lit ainsi dans le compte-rendu des résultats que « l'action en faveur des personnes âgées est bien perçue par la population. Mais cette réaction décline avec l'âge. », ou encore

que « les moins de 25 ans sont plus critiques à l'égard de l'action culturelle, sportive et vers les jeunes. », etc.

[Insérer ici photocopie des résultats chiffrés.]

DOCUMENTS PROPOSÉS

6C2 - L'influence non directive

PRÉSENTATION DU PREMIER DOCUMENT

En entretien non directif, l'intervieweur, après avoir donné la consigne, évite d'intervenir et surtout de poser des questions. Cependant, lorsqu'il estime que le discours de l'interviewé s'éloigne du thème de l'entretien, ou encore lorsque s'installe le silence, il produit des « relances », dont l'effet a fait l'objet de plusieurs recherches expérimentales (voir par exemple : Blanchet, A., Bromberg, M. (1986), Effets des interventions d'un intervieweur sur les processus de rétro-référence et co-référence dans une situation d'interlocution, *Psychologie Française*, 31 n°2, 172-179. Ou encore : Jakobi, J.M., Blanchet, A., Bromberg, M., (1988), Les effets du focus intonatif dans les répétitions référentielles en situation d'entretien de recherche, *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 1, n°3-4, 347-363) :

La construction des attitudes en entretien non directif

« (...) La relance est la traduction d'un traitement effectué par l'intervieweur de l'information communiquée précédemment par l'interviewé : elle manifeste, selon son type, une intentionnalité et une prise de rôle de l'intervieweur. Ainsi la répétition ne serait pas une simple répétition, elle traduirait une remise en cause du dire de l'interviewé ; l'interprétation ne serait pas une simple constatation, elle traduirait une tentative de subordination de ce dire ; la complémentation ne serait pas un simple complément, elle traduirait une attitude de conformité à l'égard de ce dire. Chaque type de relance est ainsi porteur d'actes de langage (de compréhension, d'évaluation, d'inquisition, etc.).

De son côté l'interviewé, stimulé par les relances et soumis au principe de pertinence, prend en compte tous les éléments

informatifs dont il dispose » (y compris le focus intonatif) « pour comprendre la valeur d'acte de la relance. » Par exemple : la réitération d'une opinion est entendue comme « mise en question de la vérité du propos » de l'interviewé, et amène celui-ci à « élaborer des éléments argumentatifs de type alternatif (oui mais...) et ce faisant... un ajustement de l'opinion, voire de l'attitude future de l'interviewé à l'égard du thème impliqué dans la réitération » (...)

« Les résultats des études précédentes ont permis de montrer que les relances « non directives » influençaient principalement les processus de modalisation discursive de l'interviewé (modalisateurs verbaux, adverbiaux, modes verbaux, etc.) et manipulaient donc ce que nous avons appelé le registre référentiel ou modal de ce discours. Or la modalisation discursive traduit l'attitude de l'interviewé à l'égard des contenus énoncés. Cette attitude, loin d'être une constante, pour ainsi dire « attachée aux contenus », s'avère être une variable de la construction discursive liée à la situation et à l'interlocuteur. Ainsi ce qui est parfois considéré comme le plus « profond » pour un sujet donné (son opinion, ses sentiments) s'avère être non seulement modifiable, mais une construction de la situation d'interlocution. (...) »

D'après Blanchet, A. (1991). *Dire et faire dire : l'entretien*. Paris : Armand Colin. pp.111-112.

Questions de réflexion

Peut-on dire que les inférences effectuées par l'interviewé pour comprendre l'intention du locuteur-intervieweur lorsqu'il émet une relance sont erronées ? Le contrat de communication propre à cette situation ne génère-t-il pas, tant pour l'intervieweur que pour l'interviewé, des **conflits de rôles** communicationnels (interviewer sans questionner, parler librement tout en répondant à une consigne) ?

Les conclusions de l'auteur n'invitent-elles pas à repenser le concept d'**attitude** ?

PRÉSENTATION DU SECOND DOCUMENT

On a retranscrit ci-dessous la première minute d'un entretien non directif sur le thème du travail manuel. L'interviewer (Ier) s'est présenté à l'interviewé (Ié) comme suit : « *Je suis étudiante en psychologie, et dans le cadre de mes études, je réalise une enquête sur le travail manuel.* ». L'interviewé est un ouvrier serrurier de 32 ans. L'entretien se déroule sur son lieu de travail, en fin de journée.

Un entretien manqué

Ier. J'vais vous demander de parler le plus librement possible euh et à partir de votre expérience personnelle, alors à partir de... d'une question : quelle est l'importance que prend votre travail dans votre vie et quel est l'intérêt que vous lui portez ?

Ié. Euh... l'intérêt l'intérêt c'est pour gagner ma vie quoi pour être à mon aise quoi. Enfin... faut qu'je parle... sinon, moi j'sais pas moi euh... travailler, tout le monde a besoin d'travailler d'toute façon pour euh... j'sais pas moi comme question... sinon à part ça euh, qu'est-ce que vous voulez qu'j'vous dise d'autre ? j'sais pas moi ; moi j'peux rien vous dire moi, j'sais pas y a... on a besoin d'travailler quoi c'est tout. C'est normal, pour gagner sa vie. (silence 6 secondes) Moi j'sais pas moi c'est pas vous qui posez des questions c'est... moi je je je... j'sais pas vous parler comme ça j'suis pas... j'peux rien vous dire moi si vous m'posez pas des questions... je, j'suis pas, j'suis pas un parleur hein... ça c'est... j'sais pas vous avez pas d'questions à m'poser ?

Exercice

1. A votre avis, les difficultés de l'interviewé proviennent-elles d'une mauvaise interprétation du contrat de communication ? N'essaye-t-il pas plutôt de *négocier* ce contrat ? Relevez dans son

discours les séquences méta-communicatives (c'est-à-dire dont l'objet est la situation de communication elle-même, Cf. cours. Par exemple : « Faut qu'je parle. ») ; qu'en concluez-vous sur les caractéristiques du contrat d'enquête que l'interviewé tente de substituer au contrat non directif ?

2. Examinez ce qui est signifié, explicitement et implicitement, dans : « J'suis pas un parleur. », en prenant en compte les caractéristiques de la situation (et en particulier les statuts respectifs des protagonistes) ; « parleur » désigne-t-il ici un trait de personnalité, une compétence, un rôle... ? Quelle valeur l'objet « parole » prend-il pour cet interviewé dans cette situation particulière ?

3. Que pensez-vous du silence prolongé et des effets que ce silence produit sur l'interviewé ? Ce silence peut-il être qualifié de « non directif » ?

DOCUMENT COMMENTÉ

6C3 - « Dérèglement de tous les sens »

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Il s'agit de quelques extraits de la communément nommée *Lettre du Voyant* (Rimbaud à Demeny, 15 mai 1871), dont la postérité a essentiellement retenu que « Je est un autre » :

La signification du moi

(...) Les romantiques prouvent que la chanson « est si peu souvent l'œuvre, c'est-à-dire la pensée chantée *et comprise* du chanteur.

Car Je est un autre. Si le cuivre s'éveille clairon, il n'y a rien de sa faute. Cela m'est évident : j'assiste à l'éclosion de ma pensée : je la regarde, je l'écoute : je lance un coup d'archet : la symphonie fait son remuement dans les profondeurs, ou vient d'un bond sur la scène.

Si les vieux imbéciles n'avaient pas trouvé du moi que la signification fausse, nous n'aurions pas à balayer ces millions de squelettes qui, depuis un temps infini, ont accumulé les produits de leur intelligence borgnesse, en s'en clamant les auteurs !

(...) La première étude de l'homme qui veut être poète est sa propre connaissance, entière ; il cherche son âme, il l'inspecte, la tente, l'apprend. Dès qu'il la sait, il doit la cultiver ; cela semble simple : en tout cerveau s'accomplit un développement naturel ; tant *d'égoïstes* se proclament auteurs ; il en est bien d'autres qui s'attribuent leur progrès intellectuel ! - Mais il s'agit de faire l'âme monstrueuse : à l'instar des comprachicos, quoi ! Imaginez un homme s'implantant et se cultivant des verrues sur le visage.

Je dis qu'il faut être *voyant*, se faire *voyant*.

Le Poète se fait *voyant* par un long, immense et raisonné *dérèglement* de *tous les sens*. Toutes les formes d'amour, de souffrance, de folie ; il cherche lui-même, il épuise en lui tous les

poisons, pour n'en garder que les quintessences. Ineffable torture où il a besoin de toute la foi, de toute la force surhumaine, où il devient entre tous le grand malade, le grand criminel, le grand maudit, - et le suprême Savant ! - Car il arrive à l'*inconnu*. (...)

Donc le poète est vraiment voleur de feu.

Il est chargé de l'humanité, des *animaux* même ; il devra faire sentir, palper, écouter ses inventions ; si ce qu'il rapporte de là-bas a forme, il donne forme ; si c'est informe, il donne de l'informe. Trouver une langue ;

- Du reste, toute parole étant idée, le temps d'un langage universel viendra ! Il faut être académicien, - plus mort qu'un fossile, - pour parfaire un dictionnaire, de quelque langue que ce soit. Des faibles se mettraient à *penser* sur la première lettre de l'alphabet, qui pourraient vite ruer dans la folie ! -

Cette langue sera de l'âme pour l'âme, résumant tout, parfums, sons, couleurs, de la pensée accrochant la pensée et tirant. Le poète définirait la quantité d'inconnu s'éveillant en son temps dans l'âme universelle : il donnerait plus - que la formule de sa pensée, que la notation *de sa marche au Progrès* ! Enormité devenant norme, absorbée par tous, il serait vraiment *un multiplicateur de progrès* !

Cet avenir sera matérialiste (...).

L'art éternel aurait ses fonctions, comme les poètes sont citoyens. La Poésie ne rythmera plus l'action ; elle *sera en avant*.

Ces poètes seront ! Quand sera brisé l'infini servage de la femme, quand elle vivra pour elle et par elle, l'homme, - jusqu'ici abominable, - lui ayant donné son renvoi, elle sera poète, elle aussi ! La femme trouvera de l'inconnu ! Ses mondes d'idées différencieront-ils des nôtres ? - Elle trouvera des choses étranges,

insondables, repoussantes, délicieuses ; nous les prendrons, nous les comprendrons.

En attendant, demandons aux *poètes du nouveau*, - idées et formes. (...) »

RIMBAUD, *Œuvres complètes*. Paris : Gallimard, 1972. pp.249-253

Ou encore, sous une autre plume (Catherine Pozzi) :

Scopolamine

(...)

Mon cœur a quitté mon histoire

Adieu Forme je ne sens plus

Je suis sauvé je suis perdu

Je me cherche dans l'inconnu

Un nom libre de la mémoire.

POZZI, C. *Œuvre poétique*. Paris : La Différence. 1988

Dissertation

En quoi ce document peut-il constituer une *illustration en acte* du cours ?

Pour vous guider :

- C'est la confrontation entre connaissances théoriques et document qui engendrera votre réflexion. Evitez une démarche d'exégèse (sous la forme d'une explication ou d'un commentaire de texte) ; il s'agit d'interroger les concepts à la lumière du document, plutôt que l'inverse.

- Il vous sera utile de reprendre le cours point par point et de mettre par écrit toutes les questions issues de cette relecture, y compris et en particulier les questions générées par un sentiment de non compréhension. Par exemple :

- Partie A du cours :

- En quoi le dire poétique est-il un agir ?

- Le discours poétique n'est-il pas détaché de toute situation ? La notion de « contrat de communication » ne perd-elle pas alors toute pertinence ?
- La construction identitaire ici n'est-elle pas plutôt un démantèlement ?
- Partie B du cours :
 - Quelle sorte de réalité le discours poétique construit-il ?
 - La démarche de connaissance entreprise par le poète peut-elle se décrire à l'intérieur du débat empirisme-rationalisme ?
- Partie C du cours :
 - Quel destinataire le poète construit-il en parlant ? N'est-il pas le premier à « être agi » par sa propre parole ?
 - Qu'est-ce que l'intercompréhension en poésie ? Quels indices permettraient d'inférer l'intention du locuteur ? Qu'est-ce que comprendre un texte poétique ?

Éléments de corrigé :

(Certains points ont été développés dans : Camus, O., (1996). « A jamais j'oublie » : mémorisation et jugement esthétique d'un poème de Rimbaud. In F. Anceaux & J.M. Coquery (Eds.), *Sciences cognitives, individus et sociétés*. Actes du 6^e Colloque de l'Association pour la Recherche Cognitive, 10-12 déc. 1996, Villeneuve d'Ascq. 161-170. Par ailleurs, quelques citations d'autres textes de Rimbaud appuieront à l'occasion le commentaire).

Action : L'action peut être pensée à un niveau sociologique (non traité dans le cours), en tant qu'action citoyenne. La *Lettre du voyant* est (entre autres) un manifeste.

Acte de langage : Est-il possible et pertinent d'évaluer la vérité/fausseté d'un énoncé poétique (A1B/, encadré **Théorie des actes de langage**) ? Aucun lecteur ne lira « La terre est bleue comme une orange », quand bien même Paul Eluard aurait

introduit une modalisation quelconque, comme un constat ou une opinion : en poésie, le propos référentiel (le dit) et la prise en charge énonciative (le dire) résistent à la dissociation, le Je qui « est un autre » est actant *et* énonciateur ; le Je énonciateur est toujours un « Je dis » ; l'énoncé poétique réalise un acte : celui de dire (-l'engagement du locuteur à son propos n'est pas graduable ici, il est, par définition contractuelle, total-), et les actes dits de langage sont en fait des actes réalisés au moyen du langage, à l'exception de cette assertion première, seul véritable acte de langage - que l'énoncé poétique et lui seul réalise pour elle-même.

Contrat de communication : L'énoncé poétique n'exige pas de contextualisation particulière, ce pourquoi l'on pourrait *a priori* trouver paradoxal de le prendre pour objet dans le cadre d'une pragmatique. Si en langue, les mots se voient attribuer, hors contexte, un sens dit « littéral », peut-être typique, au niveau de l'énoncé il n'est plus possible de traiter la polysémie comme exception, et le contexte est habituellement nécessaire pour opérer une *désambiguïsation*, notamment pragmatique. En poésie, le *contrat de communication* est particulier : la signification justement se donne comme a-situationnelle et à construire ; la polysémie, condition d'une appropriation réussie par des sujets interprétant qui pourraient n'avoir en commun que l'appartenance à l'humanité, est finalement contractuellement requise.

Connaître et construire une réalité : Le texte poétique est un produit cognitif, mais cognition et sensorialité s'entremêlent - au point que les « inventions » du poète « se sentent », « se palpent », « s'écoutent », les « parfums, sons, couleurs » sont « de la pensée », laquelle échappe à la description de l'ancienne psychologie des facultés, et les « sens » sont simultanément langagiers et sensoriels. « Inventer une langue » (construire son propre code dans et par l'énonciation ; C3B/, la fonction

métalinguistique), c'est construire une réalité que la langue usuelle ne connaît pas, ne désigne pas (« l'inconnu » ; ou encore, dans *L'Alchimie du Verbe* : « J'écrivais des silences, des nuits, je notais l'inexprimable. ») ; les objets que le « suprême Savant » - le Créateur ! mais il conviendra de discuter plus loin cette notion - appréhende par la « voyance » sont construits dans et par le processus de connaissance qui les vise et dont ils deviennent indissociables. Connaître ici, c'est créer (mais les objets scientifiques ne sont-ils pas eux aussi créés ?).

L'œuvre poétique est un objet intentionnel (B2A/, encadré **Phénoménologie**), liée à son créateur par une relation de résonance, objet qui ne peut être que pour un sujet. *Cogito* et *cogitatum* s'engendrent mutuellement, la « pensée » est aussi le penser, de même que le dit et le dire ne constituent pas deux niveaux distincts de signification ; et, plus globalement, ce que la création prend pour « objet » est de l'ordre du processus plutôt que du contenu cognitif (« Ta mémoire et tes sens ne seront que la nourriture de ton impulsion créatrice », *Jeunesse*).

On ne confondra évidemment pas cette démarche de connaissance, qui s'apparente à l'intuition phénoménologique, avec l'introspection, laquelle est dirigée vers des *états* intérieurs supposés lui pré-exister (*cf.* document 6A8).

Destinataire du discours : Les situations monologiques sont des situations de communication particulières puisque la rétroaction immédiate n'y est pas possible (C1A/, encadré **Situation dialogique, situation monologique**), ni même, dans le cas du poème, la rétroaction différée ; la distance entre production et interprétation peut donc être importante et surtout, insaisissable. Pourtant, la construction de la signification y est aussi inter-subjective, ici peut-être plus qu'ailleurs : ordinairement, un acte de langage est réussi lorsque le sujet interprétant s'identifie au destinataire construit dans le discours

(A1A/, sujets communiquant et images discursives) ; or ici, il semblerait que le poète réalise son projet de sens lorsque *c'est au sujet du discours que s'identifie l'interprétant*, image de Je qu'il aura lui-même inférée. Ainsi, dans la mise en scène poétique, Je énonçant et Tu destinataire se confondent - « Je est un autre ».

Intercompréhension : La compréhension a été définie dans le cours comme appropriation (C3B/, encadré **Intercompréhension**) ; dans cette perspective, le texte poétique est, plus que tout autre support, de nature à rendre saillants les processus à l'œuvre dans la compréhension textuelle. L'appropriation y reposerait sur l'identification au locuteur - car l'autre est un Je, aussi -. C'est bien sûr l'existence préalable d'un objet commun, la langue -objet social tel que Saussure l'entendait (A1A/, encadré **Langue, parole, langage**) -, et dont la violation constituerait le fait poétique, qui permet l'émotion esthétique, sentiment d'évidence devant un objet totalement nouveau et que pourtant l'on reconnaît. La violation doit être intentionnelle - non qu'une machine ne puisse *a priori* produire de la poésie, mais le lecteur devra concevoir un Je à l'origine du texte pour le lire comme poétique (A1c/, l'intention de communication). En même temps, si ce Je se donne d'emblée comme tout à fait un autre, c'est le champ des interprétations possibles et simultanément la possibilité de s'y « reconnaître » qui se trouvent restreints, l'identification supposant que le support soit pour partie construction du lecteur.

Se construire : Le cadre posé dans le cours (A2c/, la construction langagière du sentiment d'identité) appelle ici une interprétation radicale. Il a été expliqué que le discours, de par sa linéarité notamment, matérialise la continuité temporelle et permet donc de se percevoir comme entité plutôt que mosaïque d'états psychologiques simplement juxtaposés (sentiment de permanence). La construction langagière du moi est donc une objectivation, qui en tant que telle contient son propre

paradoxe : le sujet peut-il se connaître autrement que comme objet ? Comment inventer ce « nom libre de la mémoire », ce moi dégagé de son histoire ? Le discours poétique a ceci de spécifique que sa cohérence interne n'obéit pas obligatoirement à des règles pré-établies ; elle peut par exemple s'établir indépendamment de la linéarité (ce qui permet la lecture « dans le désordre » de certains poèmes). La poésie du XXe siècle s'est ainsi émancipée de toute contrainte formelle autre que celles qu'elle génère elle-même.

Or, l'être se définit par sa *forme* (ce dont traite une ontologie - « science de l'être » - issue d'Aristote) ; se libérer de sa « Forme », c'est alors se « sauver » (dans tous les sens du terme, qui ne font qu'un ici comme souvent en poésie) et se « perdre » en même temps (voir aussi Rimbaud : « Il n'y a personne ici et il y a quelqu'un », « je suis caché et je ne le suis pas », *Nuit de l'enfer*). Le langage commun rend compte de la forme de l'être par le terme « nature », entendu tantôt comme contrainte biologique propre à une espèce (par exemple, on parlera de « nature humaine »), tantôt comme détermination psychologique propre à un individu particulier, donc le définissant (le « psychologue quotidien » - Cf. chapitre 9 - expliquera par exemple le comportement particulier d'un autrui en invoquant sa « nature » : « Il ne peut pas s'empêcher de se comporter comme il le fait, c'est dans sa nature »).

Ainsi, si le poète doit « se faire l'âme monstrueuse », c'est que sa forme propre, sorte de *prison cognitive*, est obstacle à la connaissance. Un monstre se définit comme « erreur de la nature », soit comme être dont l'existence met en échec les « lois de la nature » ; à l'opposé, un être totalement déterminé de l'extérieur de lui-même est une *machine*. Si cette machine est un organisme (c'est le cas du sujet béhavioriste, par exemple), alors

son « dérèglement » est la condition nécessaire pour que d'objet mécanique il devienne sujet *vivant* (- les « *animaux* même » -).

En d'autres termes, l'action poétique, du point de vue psychologique, vise les capacités cognitives même, que l'on concevra alors comme processus *ontogénétiques* (l'ontogénèse est la formation de l'individu ; voir Grand Amphi, *Psychologie : introduction biologique*). Cette perspective est développée en sciences cognitives par le paradigme *constructiviste*, où la cognition se modélise à partir du vivant défini par l'*auto-production*, plutôt qu'à partir de la machine (Cf. l'intelligence artificielle comme modèle pour comprendre la cognition humaine).

Se connaître en tant que sujet suppose : s'extraire de sa forme, soit : annihiler les déterminismes issus d'une pré-structuration cognitive ; c'est alors nécessairement se construire : « La raison m'est née », « Je ne suis pas prisonnier de ma raison » (*Mauvais sang*, où le poète justement se dit « de race inférieure » ; voyager, se transporter dans une autre *culture*, apparaît comme le seul salut possible pour se libérer de ce « mauvais sang »).

Cette liberté de l'être qui produit sa propre forme ne confère pas au poète le statut de créateur - ceux qui « se proclament auteurs », ou qui « s'attribuent leur progrès intellectuel », ne sont pas voyants, puisque c'est le « créateur » lui-même qui est généré par la création. La liberté doit se concevoir indépendamment du contrôle sur l'objet ; ce contrôle en effet ne pourrait émaner que d'un *Cogito* primitif, condition *a priori* de la pensée (philosophie kantienne), dont justement le poète se libère - il s'agit à proprement parler de « *folie* ». Le sens commun a tendance à comprendre la liberté comme possibilité de faire ce que l'on veut, et il définit paradoxalement l'individu libre comme « seul maître de lui » - soit, par la domination ! et quand bien même l'on assimilerait le soi maîtrisant et la soi maîtrisé, il n'en reste pas moins que des siècles d'exploitation de l'homme par

l'homme ont fait oublier que peut-être, la liberté se manifeste d'abord par la possibilité de refuser de faire ce que l'on ne veut pas (Cf. la fonction identitaire du « Non » chez l'enfant vers 3 ans). Elle serait alors l'expression de la conscience, laquelle semblerait, d'après des travaux neurophysiologiques récents (et, il est vrai, marginaux - travaux de Libert), fonctionner comme *veto*.

Le langage n'est heureusement pas l'unique accès à cette *liberté ontogénétique*, la langue n'est sans doute pas le seul moyen d'action sur les structures de la pensée, mais elle possède un avantage considérable : elle est collective. Dans la démarche du poète qui se construit en tant que *sujet épistémique* (Cf. cours p.5 ; mais ici, « en avant » de « l'action »), sorte de noyau cognitif universel, l'ontogénèse rejoint alors la phylogénèse (formation de l'espèce) - le poète est « chargé de l'humanité ».